

COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS		
Ventes de marchandises	1 813 224,15	3 417 948,89
Production vendue	6 233 682,43	6 154 584,27
Subventions d'exploitation	40 090,20	44 333,14
Autres produits	355 138,41	398 280,53
Total	<u>8 442 135,19</u>	<u>10 015 146,83</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	1 230 297,79	2 730 918,90
Variation de stock (m/ses)	14 716,79	-37 980,30
Autres achats & charges externes	4 761 588,23	5 223 485,88
Total	<u>6 006 602,81</u>	<u>7 916 424,48</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	2 435 532,38	2 098 722,35
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	216 721,12	234 419,75
Salaires et Traitements	5 561 160,13	5 497 708,69
Charges sociales	2 533 212,03	2 533 477,05
Amortissements et provisions	235 911,98	588 134,32
Autres charges	290 793,47	466 632,39
Total	<u>8 837 798,73</u>	<u>9 320 372,20</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 402 266,35	-7 221 649,85
Produits financiers	60 727,66	139 317,61
Charges financières	616 144,35	895 491,67
Résultat financier	<u>-555 416,69</u>	<u>-756 174,06</u>
RESULTAT COURANT	-6 957 683,04	-7 977 823,91
Produits exceptionnels	166,67	225,00
Charges exceptionnelles	30 543,20	55 493,32
Résultat exceptionnel	<u>-30 376,53</u>	<u>-55 268,32</u>
Impôts sur les bénéfices	-1 597 390,00	-1 554 257,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 390 669,57	-6 478 835,23

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS		
- 707000 Ventes de marchandises	7 263,50	8 855,60
- 707001 Ventes de march. - HW IoT	348 860,50	217 228,76
- 707002 Ventes de march. - Abeeway	24 060,00	411,00
- 707003 Vente de marchandises - Devices ABW	153 140,70	508 794,23
- 707900 Ventes de marchandises (export)	22 305,50	21 651,90
- 707901 Ventes de march. (Export) - HW IoT	495 631,12	1 274 240,29
- 707903 Ventes de march. - Devices ABW (Exp	378 568,76	649 323,08
- 707920 Ventes de marchandises (intracom)	5 861,00	20 328,00
- 707921 Ventes de march. (Intracom.) - HW	192 256,98	542 893,15
- 707923 Ventes de march. (intra.)-Device AB	185 435,55	180 421,33
- 709700 R.R.R.accordés s/tes de marchand.	-90,76	
- 709790 R.R.R.accordés s/ventes (export)		-5 974,63
- 709791 R.R.R.accordés s/ventes (CEE)	-68,70	-223,82
Ventes de marchandises	1 813 224,15	3 417 948,89
- 706201 Prest. Sce - IOT (Services)	310 380,94	285 185,97
- 706202 Prest. Sce - IOT (SW)	623 393,98	508 616,46
- 706203 Prest. Sce - IOT (Maintenance)	744 197,89	708 753,90
- 706309 Commissions MarketPlace (FR)	1 642,35	2 112,60
- 706901 Prest. Sce EXPORT - IOT (Services)	725 284,07	916 125,17
- 706902 Prest. de Sce Export - IoT SW	1 995 591,09	2 159 869,05
- 706903 Prest. Sce EXPORT - IOT (Maintenan)	225 777,48	189 386,38
- 706909 Commissions MarketPlace (Export)	3 733,60	2 620,73
- 706921 Prest. Sce INTRACOM IOT (Sces)	296 899,02	203 460,89
- 706922 Prest. de Sce Intracom. - IoT SW	694 173,75	621 864,92
- 706923 Prest. Sce INTRACOM IOT (Maint)	518 416,64	509 384,36
- 706929 Commissions MarketPlace (Intracom.)	2 174,55	1 525,33
- 708310 Refacturation - Loyer Lyon (20%)		3 374,24
- 708400 Mise à disposition de personnel	637 277,41	509 257,71
- 708500 Ports et frais facturés	5 337,13	10 253,18
- 708590 Ports et frais facturés (export)	19 079,40	36 114,73
- 708591 Ports et frais facturés (CEE)	16 669,08	12 414,83
- 708592 Refact. perso. BNL (CEE)	120 109,87	115 361,66
- 708800 Autres produits activités annexes		73 600,85
- 709600 R.R.R.accordés s/prestat. de sces	-113 392,37	-94 897,99
- 709690 R.R.R.accordés s/prestat. (export)	-545 256,04	-570 258,62
- 709692 R.R.R.accordés s/prestat. (intracom)	-47 807,41	-49 542,08
Production vendue	6 233 682,43	6 154 584,27
- 740000 Subventions d'exploitation	40 090,20	44 333,14
Subventions d'exploitation	40 090,20	44 333,14
- 758000 Produits divers gestion courante	73,99	808,81
- 781500 Repris.s/provis.risques & charges	152 000,00	111 000,00
- 781740 Repris.s/prov.dépréc. créances	36 144,44	237 227,20
- 781745 Repris.s/prov.dépréc.aut.créances	13 231,44	
- 791000 Transfert de charges d'exploitation	153 688,54	49 244,52

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
Autres produits	355 138,41	398 280,53
Total	<u>8 442 135,19</u>	<u>10 015 146,83</u>
 CONSOMMATION M/SES & MAT		
- 607110 Achats de marchandise - IoT Station	783 879,33	1 557 673,87
- 607140 Achats de marchandise - ABW	446 418,46	1 173 245,03
Achats de marchandises	1 230 297,79	2 730 918,90
- 603700 Variat. stocks marchandises	14 716,79	-37 980,30
Variation de stock (m/ses)	14 716,79	-37 980,30
- 606110 Fournitures électricité	4 845,86	4 886,77
- 606300 Achats de petit équipement	6 630,18	7 669,93
- 606320 Consommations internes Stock	12 495,32	10 152,76
- 606350 Achats de petits mat. informatiques	7 120,80	8 253,58
- 606400 Achats fournitures administratives	7 254,64	4 384,09
- 606810 Projets Teamstarter	4 894,75	1 467,33
- 611110 Sous-traitance R & D - Sans Agrém.	580 657,35	572 483,23
- 611111 Ss Traitance - NRE	4 720,00	
- 611131 COST + - Actility Singapore	475 197,43	478 636,24
- 611132 COST + - Actility US	6 758,19	123 672,74
- 611200 Sous traitance commercial	364 260,84	475 113,30
- 611210 Sous traitance Pré sales	328 807,87	323 140,40
- 611250 Sous traitance - Opérations	318 033,87	292 761,92
- 611260 Sous traitance - Digital	82 963,89	129 246,27
- 611270 Sous traitance - Products	14 900,00	69 520,00
- 611280 Sous traitance - Customer Support	198 531,58	202 596,29
- 611400 Sous traitance - IT	11 076,60	16 543,42
- 613050 Location copieur	1 056,00	1 056,00
- 613200 Locations immobilières	1 528,81	1 475,84
- 613210 Location Paris	337 884,71	319 965,92
- 613211 Location - Stockage Shurgard	214,52	
- 613212 Location - Stockage BESTRANSPORTS	9 802,56	10 591,52
- 613220 Location Caen	58 045,53	52 287,54
- 613225 Location Lannion	18 443,40	16 517,16
- 613230 Location Lyon	26 891,12	26 049,00
- 613235 Loyer Rennes Acklio	14 626,57	
- 613270 Location Malaisie	12 535,00	13 095,00
- 613280 Location Montreal		2 600,00
- 613290 Location - Japon		5 413,44
- 613500 Locations mobilières	312,00	
- 613520 Locations de matériel de transport		174,15
- 613540 Location NetSuites	45 241,23	41 177,16
- 613545 Location Cegid	7 610,36	7 261,68
- 613560 Location logiciel Silae	10 088,40	10 040,06
- 613565 Location Support Wiki	5 190,00	5 200,00
- 614210 Charges locatives Paris	55 755,59	56 831,14
- 614220 Charges locatives Caen	21 323,48	9 266,94

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
- 614230 Charges locatives Lyon	1 232,40	1 177,35
- 615200 Entretien immobilier	21 177,06	21 067,80
- 615600 Maintenance	13 833,11	10 800,92
- 616000 Primes d'assurance	70 341,50	66 456,01
- 618100 Documentation générale	452,38	1 171,08
- 618500 Frais de colloques, de séminaires	24 300,00	27 104,36
- 621500 Personnel Exterieur : VIE	50,68	20 061,63
- 622600 Honoraires Brevets	65 656,48	65 010,77
- 622610 Honoraires Juridiques	37 249,00	75 005,29
- 622615 Honoraires - Jurid. réorganisation	843,34	8 118,24
- 622620 Honoraires Commissaire aux comptes	18 375,00	13 085,00
- 622700 Frais d'actes et contentieux	1 000,12	340,61
- 622810 Honoraires divers - Sales	36 251,64	70 252,46
- 622820 Honoraires divers - Bus. Dev.	2 640,00	9 350,00
- 622840 Honoraires divers - G&A	63 277,40	79 826,68
- 622850 Honoraires divers - Marketing & Dig	4 142,41	33 110,39
- 622860 Honoraires divers - Products	2 500,00	3 800,00
- 622870 Honoraires divers - IT	30 363,00	
- 622880 Honoraires divers - Customer Suppor	36 180,96	36 086,35
- 622891 Honoraires divers - M&A		42 000,00
- 623000 Publicité	9 252,61	5 826,45
- 623030 Publicité - LinkedIn	1 142,58	
- 623150 Dépenses Marketing	30 324,23	23 540,85
- 623300 Foires et expositions	59 732,20	45 642,02
- 623350 Salon - Matériels Expo.	11 500,56	7 605,47
- 623400 Cadeaux à la clientèle	11 883,66	657,64
- 624800 Transports divers	43 933,72	88 431,09
- 625100 Voyages et déplacements	142 042,03	136 884,84
- 625500 Frais et déménagement	900,00	
- 625700 Réceptions	18 183,84	16 403,96
- 626000 Frais postaux	546,11	768,67
- 626100 Frais de télécommunication	23 666,88	31 295,30
- 626110 Frais d'Internet	41 803,36	38 331,93
- 626115 Frais de Tel - Puce IOT	86 388,60	62 101,51
- 626200 OVH	228 976,72	221 708,73
- 626209 AVOIR OVH		-39 232,96
- 626300 Hosting Equinix	10 280,82	54 911,03
- 626320 AWS	469 087,89	543 726,28
- 626350 SONASSI	9 854,04	7 671,96
- 627800 Prestations de services bancaires	16 657,99	23 806,01
- 627810 Frais bancaires MarketPlace	7 959,56	3 526,54
- 628110 Cotisations professionnelles	45 974,90	43 484,05
- 628400 Frais de recrutement de personnel	5 931,00	23 038,75
Autres achats & charges externes	4 761 588,23	5 223 485,88
Total	<u>6 006 602,81</u>	<u>7 916 424,48</u>

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
MARGE SUR M/SES & MAT	2 435 532,38	2 098 722,35
CHARGES		
- 631200 Taxe d'apprentissage	36 919,28	36 489,64
- 631800 Autres taxes versées aux impôts	19 947,00	20 750,00
- 633300 Formation continue (organisme)	54 702,25	59 176,94
- 633400 Effort de construction	24 431,65	24 147,38
- 633800 ADESSAT	1 086,25	1 073,42
- 633850 Taxe AGEFIPH	13 818,00	18 563,73
- 635110 CET	35 709,00	48 403,00
- 635120 Taxes foncières	19 579,15	14 300,22
- 635150 Taxe sur les bureaux	9 801,93	9 396,99
- 635160 Taxe de stationnement	437,40	425,88
- 635800 Autres droits	289,21	1 692,55
Impôts, taxes et vers. assim.	216 721,12	234 419,75
- 641100 Salaires appointements	5 129 176,65	
- 641101 Salaires - Service 100		1 971 820,61
- 641102 Salaires - Service 210		578 425,30
- 641104 Salaires - Service 300		551 344,57
- 641105 Salaires - Service 510		414 489,21
- 641106 Salaires - Service 600		820 210,03
- 641108 Salaires - Service 400		519 876,35
- 641109 Salaires - Service 520		56 607,03
- 641112 Salaires - Service 222		128 623,94
- 641143 Salaires étrangers - Canada	99 598,66	104 199,90
- 641200 Congés payés	8 228,31	
- 641201 Congés payés - Service 100		-15 026,61
- 641202 Congés payés - Service 210		3,80
- 641204 Congés payés - Service 300		-20 035,89
- 641205 Congés payés - Service 510		-7 950,30
- 641206 Congés payés - Service 600		-873,30
- 641208 Congés payés - Service 400		18 535,60
- 641209 Congés payés - Service 520		827,58
- 641212 Congés Payés - Service 222		-3 825,07
- 641243 Congés payés - Salariés Canada	4 150,00	200,00
- 641245 Congés payés - Salariés Australie	-5 000,00	3 200,00
- 641300 Primes et gratifications	297 670,53	-18 103,32
- 641301 Primes - Service 100		30 621,86
- 641302 Primes - Service 210		37 708,87
- 641304 Primes - Service 300		47 370,81
- 641305 Primes - Service 510	2 635,87	37 773,25
- 641306 Primes - Service 600		49 805,80
- 641308 Primes - Service 400		51 115,26
- 641309 Primes - Service 520		599,66
- 641312 Primes - Service 222		11 775,17
- 641400 Indemnités de transport	19 223,95	15 022,33

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
- 641410 Indemnités stagiaires	11 727,61	18 677,81
- 641420 Indemnités de licenciement	55 644,88	91 740,00
- 641430 Indemnités de rupture conv.	3 346,79	6 870,13
- 641500 IJSS	-43 679,12	-23 936,69
- 641800 Salaires provisionnés	-21 564,00	
- 641802 Salaires provisionnés - Service 210		179,00
- 641804 Salaires provisionnés - Service 300		19 247,00
- 641805 Salaires provisionnés - Service 510		-293,00
- 641806 Salaires provisionnés - Service 600		1 447,00
- 641808 Salaires provisionnés - Service 400		-65,00
- 641812 Salaires provisionnés-Services 222		-500,00
Salaires et Traitements	5 561 160,13	5 497 708,69
- 645100 Cotisations à l'URSSAF	1 670 958,98	
- 645101 Cotisations URSSAF - Service 100		598 510,45
- 645102 Cotisations URSSAF - Service 210		192 696,02
- 645104 Cotisations URSSAF - Service 300		196 792,05
- 645105 Cotisations URSSAF - Service 510		146 284,98
- 645106 Cotisations URSSAF - Service 600		280 030,65
- 645108 Cotisations URSSAF - Service 400		189 649,69
- 645109 Cotisations URSSAF - Service 520		12 802,41
- 645112 Cotisations URSSAF - Service 222		43 617,90
- 645200 Cotisations Mutuelles et Prevoyance	156 502,42	
- 645201 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 100		62 481,89
- 645202 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 210		18 049,42
- 645204 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 300		11 858,62
- 645205 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 510		11 124,29
- 645206 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 600		23 212,14
- 645208 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 400		15 735,38
- 645209 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 520		1 714,47
- 645212 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 222		4 636,95
- 645300 Cotisations aux caisses de retraite	483 472,15	
- 645301 Cotisations Retraite - Service 100		171 538,77
- 645302 Cotisations Retraite - Service 210		53 002,97
- 645304 Cotisations Retraite - Service 300		62 974,47
- 645305 Cotisations Retraite - Service 510		44 622,61
- 645306 Cotisations Retraite - Service 600		83 348,35
- 645308 Cotisations Retraite - Service 400		55 193,55
- 645309 Cotisations Retraite - Service 520		2 478,30
- 645312 Cotisations Retraite - Service 222		10 985,34
- 645500 Charges sociales / salariés étrange	87 210,70	80 795,25
- 645800 Cotisations Charges / prov. CP	37 532,96	
- 645801 Charges / prov. CP - Service 100		-6 486,37
- 645802 Charges / prov. CP - Service 210		-615,81
- 645804 Charges / prov. CP - Service 300		-9 498,62
- 645805 Charges / prov. CP - Service 510		-3 786,35
- 645806 Charges / prov. CP - Service 600		-856,43

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
- 645808 Charges / prov. CP - Service 400		9 455,08
- 645809 Charges / prov. CP - Service 520		219,30
- 645812 Charges / prov. CP - Service 222		-1 713,02
- 645843 Cotis. Ch. / prov. CP sal. - Canada	2 075,00	100,00
- 645850 Charges sociales / Primes à payer	-46 571,50	
- 645852 Ch. / prov. primes - Sce 210		89,50
- 645854 Ch. / prov. primes - Sce 300		9 623,00
- 645855 Ch. / prov. primes - Sce 510		-147,00
- 645856 Ch. / prov. primes - Sce 600		724,00
- 645858 Ch. / prov. primes - Sce 400		-33,00
- 645862 Ch. / prov. primes - Sce 222		-250,00
- 647200 Comité d'entreprise	21 607,66	24 147,61
- 647500 Médecine du travail et pharmacie	11 725,88	9 260,61
- 647800 Stages formation perfectionnement	7 359,00	44 519,00
- 648000 Autres charges de personnel	13 303,84	3 300,50
- 648100 Tickets restaurants	88 034,94	81 288,13
Charges sociales	2 533 212,03	2 533 477,05
- 681110 Dot. amort. s/immobil. incorporel.	61 342,15	32 511,61
- 681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	45 598,49	48 965,35
- 681500 Dot. prov. risques & ch. exploit.		307 245,61
- 681730 Dot. prov. dépréc. stocks en-cours	15 779,62	146 956,52
- 681740 Dot. prov. dépréc. créances clients	113 191,72	47 773,11
- 681745 Dot. prov. dépréc. autres créances		4 682,12
Amortissements et provisions	235 911,98	588 134,32
- 651000 Redevances pour brevets, licences	47 279,99	33 159,53
- 651015 Redevance - Jet Brains	5 617,00	6 095,12
- 651025 Redevance - BROSERSTACK	1 492,79	1 530,65
- 651030 Redevance - Microsoft	62 931,41	62 728,41
- 651035 Redevance - OPSGENIE	8 141,66	11 541,45
- 651040 Redevance - Adobe	1 753,52	1 500,52
- 651060 Redevance - Zoho	26 038,43	31 849,64
- 651070 Redevance - Google	4 799,10	4 156,71
- 651090 Redevance - Atlassian	43 990,29	52 854,45
- 653000 Jetons de présence	46 581,27	48 200,39
- 654000 Pertes s/créances irrécouvrables	35 894,44	212 956,99
- 658000 Charges diverses gestion courante	6 273,57	58,53
Autres charges	290 793,47	466 632,39
Total	8 837 798,73	9 320 372,20
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 402 266,35	-7 221 649,85
- 762700 Revenus des créances immobilisées	16 236,56	54 252,74
- 763000 Revenus autres créances		12 639,92
- 766000 Gains de change	39 681,51	72 424,95
- 786500 Repris.s/prov.risques financiers	4 809,59	
Produits financiers	60 727,66	139 317,61

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
- 661100 Intérêts des emprunts et dettes	49 801,49	61 468,93
- 661500 Intérêts comptes courants	2 021,19	4 391,74
- 661800 Intérêts des autres dettes	518 001,73	724 427,34
- 666000 Pertes de change	39 694,77	99 977,37
- 666100 Révaluations bancaires mensuelles	1 912,93	416,70
- 686500 Dot. prov. risques financiers	4 712,24	4 809,59
Charges financières	616 144,35	895 491,67
<u>Résultat financier</u>	<u>-555 416,69</u>	<u>-756 174,06</u>
RESULTAT COURANT	-6 957 683,04	-7 977 823,91
- 775000 Produits cessions éléments d'actif	166,67	225,00
Produits exceptionnels	166,67	225,00
- 671200 Pénalités et amendes	30 543,20	
- 675600 VNC actifs cédés - Immo financières		39 093,65
- 678800 Charges exceptionnelles diverses		16 399,67
Charges exceptionnelles	30 543,20	55 493,32
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-30 376,53</u>	<u>-55 268,32</u>
- 699500 Crédit d'impôt recherche	-1 597 390,00	-1 554 257,00
Impôts sur les bénéfices	-1 597 390,00	-1 554 257,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 390 669,57	-6 478 835,23

ACTILITY SA
Exercice clos le 31 décembre 2023

ACTILITY SA

**4, rue Ampère
22300 LANNION**

SIRET : 522 305 473 00012

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2023, qui dégagent une perte de 5 390 670 €, ont été arrêtés le 12 juillet 2024 par le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros, sauf mention contraire.

1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 28 juin 2023, la société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 38 005 euros par émission de 38 005 actions ordinaires.

Cette opération a porté le capital social d'Actility de 1.124.491 euros à 1.162.496 euros.

1.2 CONVERSION DE L'INTEGRALITE DES OCA 2020, DES OCA 2020-2 et des OCA 2022

Il est rappelé que la société a émis les emprunts obligataires convertibles en actions suivants depuis 2020 :

- Emission de 3.442.358 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2020 (« OCA 2020 ») ;
- Emission de 3.442.358 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration en date du 4 février 2022 (« OCA 2020-2 ») ;
- Emission de 2.958.335 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration le 22 juillet 2022 (« OCA 2022 »).

Le 28 juin 2023, l'intégralité des OCA-2020, des OCA 2020-2 et des OCA 2022 ont été converties en actions. Cette opération :

- A généré une augmentation de capital d'un montant nominal de 243.453 euros portant ainsi le capital social de la société d'un montant de 1.162.496 euros à un nouveau montant de 1.405.949 euros ;
- La différence entre le montant total de la souscription (11.364.880,48 euros) et le montant nominal de l'augmentation de capital, soit 11.121.427,48 euros a été affecté à un compte de prime de conversion.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

2.1 AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 8 février 2024, la société a réalisé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 38 005 euros par émission de 38 005 actions ordinaires.

Cette opération a porté le capital social d'Actility de 1.405.949 euros à 1.443.954 euros.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L123-12 à L123-28 et R123-172 à R123-208) et du règlement ANC n°2016-07 du 26/12/2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Intangibilité du bilan d'ouverture, et
- Indépendance des exercices.

L'hypothèse de Continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- Au 31 décembre 2023, Actility disposait d'une trésorerie disponible de 659 K€,
- Compte tenu de l'augmentation de capital mentionnée au paragraphe 2.1 ci-dessus, la société considère être en mesure de faire face à ses échéances pour la période de 12 mois à venir.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle, où lorsque
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

3.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées, de brevets, de logiciels ainsi que du site internet de la Marketplace. Elles sont amorties de la façon suivante :

- LogicielsLinéaire ...3 à 5 ans
- BrevetsLinéaire ...5 ans
- Site internetLinéaire ...5 ans
- Application mobileLinéaire ...5 ans

Il est précisé que les frais de recherche et de développement de la société sont exclusivement maintenus en charges.

3.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation de chaque bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de sa valeur résiduelle, sous réserve que cette valeur résiduelle soit à la fois significative et mesurable.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

- Matériel de bureau et informatique..... Linéaire...3 à 5 ans
- Mobilier de bureau..... Linéaire...5 ans
- Agencements, Installations Linéaire...5 à 10 ans

3.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées de la valeur brute des titres de participation détenus par la Société dans six filiales pour une valeur totale de 9 604 K€.

La valeur de ces titres est dépréciée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. Le critère de calcul de la valeur recouvrable pour l'évaluation des dépréciations tient compte de la valeur de l'actif net, de la position concurrentielle sur le marché et des perspectives de rentabilité.

Sur cette base, les provisions constituées au 31 décembre 2023 s'élèvent à 1 327 K€.

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées des dépôts et cautionnements.

3.4 – STOCK

Les stocks sont valorisés sur la base de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Si les stocks venaient à avoir une valeur nette de réalisation inférieure au prix d'achat, une provision pour dépréciation serait alors constituée.

Des provisions couvrant les risques d'obsolescence et de perspectives de ventes ont été par ailleurs comptabilisées sur la base d'analyses par référence menées par le Management de la Société.

Une dépréciation complémentaire de 16 K€ a été comptabilisée en 2023 portant la dépréciation totale à 1 029 K€.

3.5 – CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement :

- Le crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif du bilan au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ont été engagées, ainsi que
- Les créances de TVA,
- Les comptes courants de la Société avec les filiales, et
- Les avances versées aux fournisseurs.

3.6 – OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la date de clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – Actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

3.7 – CAPITAUX PROPRES

Les émissions d'actions réalisées dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont comptabilisées sous la forme d'augmentations de capital, à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons (cf. note 10 pour le détail de ces plans).

3.8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le risque est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

3.9 – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en retenant comme principales hypothèses :

- Age de départ en retraite : 67 ans
- Taux de turnover : 5,9 %
- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Hausse annuelle des salaires : 1,5 %

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions dans les comptes annuels mais sont mentionnés en engagement « hors-bilan ». (Cf. note 19).

3.10 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES – AVANCES CONDITIONNEES

Au 31 décembre 2023, la Société bénéficiait :

- D'avance remboursable accordée par l'ADEME. Le remboursement de cette avance est conditionné à la réussite des projets subventionnés. Les caractéristiques de cette avance sont détaillées en note 11.
- D'avances remboursables accordées par la BPI. Le remboursement de ces avances est conditionné à la réussite des projets subventionnés. Les caractéristiques de ces avances sont détaillées en note 11.
- De deux prêts garantis par l'Etat (« PGE ») qui ont été consentis pour un montant total de 4 millions d'Euros.

3.11 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société résulte essentiellement de ventes de licences (logiciels), de ventes de marchandises et de prestations de services qui les accompagnent.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des dispositions prévues aux contrats.

3.12 – RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond aux produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Dotations et reprises sur provisions pour dépréciation des stocks,
- Dotations et reprises sur provisions pour risques et charges,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

3.13 – SUBVENTIONS RECUES

Les subventions reçues sont reconnues au sein du résultat de la période dès lors que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS Au 31 décembre 2023

IMMOBILISATIONS	31-déc-22	Augmentation	Diminution/ Cession/ Reclassement	31-déc-23
Autres postes d'immobilisations incorporelles	564 240	39 040		603 280
Fonds de commerce - Acklio		48 750		48 750
TOTAL 1	564 240	87 790	-	652 030
Agencements et installations générales	115 257	2 100	-	117 357
Matériel de bureau	561 434	13 058	19 646	554 846
Mobilier de bureau	63 849			63 849
TOTAL 2	740 540	15 158	19 646	736 051
Immobilisations en cours	13 495	-	-	13 495
TOTAL 3	13 495	-	-	13 495
Titres de participation	9 604 145			9 604 145
TOTAL 4	9 604 145	-	-	9 604 145
Dépôts de garantie	303 160	6 550		309 710
Autres immobilisations financières	-			-
TOTAL 5	303 160	6 550	-	309 710
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)	11 225 580	109 498	19 646	11 315 432

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Au 31 Décembre 2023

IMMOBILISATIONS	31-déc-22	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31-déc-23
Autres postes d'immobilisations	315 811	61342		377 153
TOTAL 1	315 811	61 342	-	377 153
Agencements et installations générales	105 650	3 450		109 101
Matériel de bureau	460 664	41070	19 646	482 087
Mobilier de bureau	59 520	1078		60 598
TOTAL 2	625 834	45 598	19 646	651 786
TOTAL GENERAL (1+2)	941 645	106 941	19 646	1 028 939

5. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

NATURE DES PROVISIONS	31-déc-22	Dotation	Reprise sans consommation	Reprise avec consommation	31-déc-23
<i>Provisions pour pertes de change</i>	4 809	4 712		4 809	4 712
<i>Provisions pour risques et charges</i>	554 246			152 000	402 246
<i>Provisions diverses</i>					
Titres de participation	1 326 578				1 326 578
Stocks de marchandises	1 013 049	15 780			1 028 828
Comptes clients	339 628	113 192		36 144	416 675
Prov. pour dép. des comptes courants	297 358			13 231	284 127
TOTAL GENERAL	3 535 667	133 684		206 184	3 463 166
dont dotations et reprises	Exploitation	128 971		188 144	
dont dotations et reprises	Financière	4 712		13 231	

a. PROVISIONS POUR LITIGES SOCIAUX

A ce jour, deux litiges sont en cours, avec des salariés ayant contesté leur licenciement. Le risque associé à ces litiges a été provisionné à hauteur de 95 k€.

b. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2023, ACTILITY SA détenait une créance sur l'Etat Américain concernant une retenue à la source sur des revenus de 2017. Une provision à hauteur de 100% a été constatée compte tenu de l'antériorité de cette créance.

6. STOCKS

Au 31 décembre 2023, la valorisation brute des stocks de la Société a atteint 1 435 K€.

Les provisions pour dépréciation des stocks s'élevaient à 1 029 K€ au 31 décembre 2023.

7. CREANCES

Exercices clos le 31 décembre 2023

ÉTAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Dépôt de garantie	309 710		309 710
De l'actif circulant			
Clients (montants nets)	2 286 048	2 286 048	
Fournisseurs & Personnel débiteurs	31 369	31 369	
Acomptes versés sur commande	8 002	8 002	
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 907 246	1 907 246	
Taxe sur la valeur ajoutée	160 131	160 131	
Comptes courants des sociétés filiales (montants nets)	1 639 590	1 639 590	
Autres créances	58 474	58 474	
Charges constatées d'avance	215 396	215 396	
Total	6 615 965	6 306 255	309 710

Etat, Impôts sur les bénéfices

Le poste « Etat, Impôts sur les bénéfices » s'élevait à 1 907 K€ au 31 décembre 2023 et comprenait principalement :

- La créance d'impôt correspondant au Crédit d'Impôt Recherche 2023 (« CIR ») pour une valeur de 1 600 K€
- La créance d'impôt sur l'Administration fiscale américaine (USA), d'un montant de 307 K €, correspondant à la retenue à la source d'un client ;

Compte tenu du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, le CIR est remboursable l'année suivant celle de sa constatation.

8. DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2023, la société détenait plusieurs comptes bancaires pour un montant total de 659 K euros :

- BNP Paribas en € : solde comptable de 613 k € ;
- HSBC en € : solde comptable de 7 k € ;
- BNP Paribas en \$: solde comptable de 40 k € ;

9. COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

Charges constatées d'avance

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	215 396	213 617
Montants	215 396	213 617

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2022 et les comptes au 31 décembre 2023 sont présentées ci-après :

Devise : en K€	Dec22	Augmentati on de capital	Conversion OCA	Honoraires liés à l'augmentati on de capital	Exercice de BSPCE	Affectation du Résultat Net 2022	Résultat Net 2023	Dec23
Capital social	1 123	38	243	0	1	0	0	1 406
Primes d'émission	8 667	2 328	11 121	-135	5	0	0	21 986
Report à nouveau (solde débiteur)	-4 881	0	0	0	0	-6 479	0	-11 360
Résultat Net	-6 479	0	0	0	0	6 479	-5 391	-5 391
Capitaux propres	-1 569	2 366	11 365	-135	6	0	-5 391	6 641

10.2 Composition du capital social :

10.2. A - Synthèse à la clôture :

	31/12/2023	31/12/2022
Capital	1 405 949 €	1 123 416 €
Nombre total d'actions	1 405 949	1 123 416
Valeur nominale	1,00 €	1,00 €

10.2. B – Historique récent du capital social :

Exercice clos le 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014 :

- Le capital social de la Société s'élevait à 488 409 euros et était composé de 488 409 actions d'une valeur de 1 euro chacune,
- Les primes d'émission s'élevaient à 9 626 237,90 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2015

Selon décision de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2015, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 256 401 € pour le porter de 488 409 € à 744 810 € par émission de :

- 1 593 actions ordinaires nouvelles au prix de 62,79 €, prime d'émission incluse, soit un montant de 100 024 euros.
- 254 808 actions de préférence de catégorie C nouvelles au prix de 78,49 euros chacune, prime d'émission incluse, soit un montant de 19 999 879,92 euros.

soit un montant total de 256 401 actions nouvelles de 1 euro chacune assorties d'une prime d'émission de 19 843 503,39 €.

Les frais inhérents à cette augmentation de capital, d'un montant de 441 719,17 € ont été portés en diminution de cette prime d'émission.

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aucun mouvement n'a impacté le capital social de la Société au cours de l'exercice 2016.

Exercice clos le 31 décembre 2017

Selon décision de l'Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 372 221 € pour le porter de 744 810 € à 1 117 031 € par émission de 372 221 nouvelles actions.

En date du 29 mai 2017, l'Assemblée Générale mixte a constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 94 034 € ainsi que d'un rachat d'actions de 88 149 € par la Société elle-même, ce qui porte le capital de la Société de 1 117 031 € à 1 122 916 €.

Le capital social est donc fixé à la somme de 1 122 916 euros divisé en 1 122 916 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et divisées en :

- 220 014 actions ordinaires ;
- 149 988 actions de préférence de catégorie B ;
- 286 659 actions de préférence de catégorie C
- 466 255 actions de préférence de catégorie D

Les actions de préférence de catégorie A ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2010. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires et extra-pécuniaires.

Les actions de préférence de catégorie B ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2012. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Les actions de préférence de catégorie C ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2015. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Les actions de préférence de catégorie D ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2017 et par celle du 29 mai 2017. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le Conseil d'Administration en date du 04 mars 2021 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 500 € pour le porter de 1 122 916 € à 1 123 416 € par émission de 500 nouvelles actions.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2023 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 859 € pour le porter de 1 123 416 € à 1 124 275 par émission de 859 nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration en date du 1er juin 2023 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 216 € pour le porter de 1 124 275 € à 1 124 491 par émission de 216 nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration en date du 14 septembre 2023 a :

- Pris acte d'une augmentation de capital d'un montant de 38 005 € pour le porter de 1 124 491 € à 1 162 496 par émission de 1 162 496 nouvelles actions ;
- Constaté une augmentation de capital d'un montant de 243 453 € pour le porter de 1 162 496 à 1 405 949 par émission de 243 453 nouvelles actions.

10.2.C – Les bons de souscription d'actions (BSA) :

1. BSA-2016 (Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2016)

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2016 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration de la Société à l'effet d'émettre et d'attribuer, en une ou plusieurs fois, un nombre de 75 195 options (BSA et / ou BSPCE) donnant le droit de souscrire un nombre maximum de 75 195 actions ordinaires.

Le Conseil d'Administration de la Société du 14 décembre 2016 a utilisé cette délégation et a procédé à l'attribution de 63 435 BSPCE-2016 et de 11 558 BSA-2016. Le solde de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale n'a pas été utilisé et est devenu caduque.

Sur un total de 11 558 BSA-2016 attribuées par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2016,

- 4 752 BSA-2016 ont été souscrites, et
- 6 806 BSA-2016 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 29 mars 2018 a constaté la caducité de ces 6 806 BSA-2016,
- Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 2150 BSA-2016 complémentaires.

2. BSA-TW2017 (Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017)

L'Assemblée Générale du 5 avril 2017 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration de la Société à l'effet d'émettre et d'attribuer, en une ou plusieurs fois, un nombre de 90 710 options (BSA et / ou BSPCE) donnant le droit de souscrire un nombre maximum de 90 710 actions ordinaires.

La même Assemblée Générale du 5 avril 2017 a émis 6 690 BSA-TW 2017 donnant le droit de souscrire un maximum de 6 690 actions ordinaires. Ces 6 690 BSA-TW 2017 ont été émises, attribuées et souscrites.

Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 6 690 BSA-TW 2017.

3. BSA-2017 (Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017)

Le Conseil d'Administration du 9 novembre 2017 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 5 avril 2017 et a procédé à l'attribution de 14 248 BSPCE et de 4 903 BSA-2017.

Sur un total de 4 903 BSA-2017 attribuées par le Conseil d'Administration :

- 4 731 BSA-2017 ont été souscrites, et
- 172 ne l'ont pas été et ont par conséquent été réintégrées dans le solde des délégations accordées par l'Assemblée Générale Mixte en date du 5 avril 2017.

Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 2 215 BSA- 2017.

4. BSA-2019 (Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2019)

Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2020 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 et a procédé à l'attribution 8 600 BSA-2019.

- 7 900 BSA-2019 ont été souscrites,
- 700 BSA-2019 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de ces 700 BSA-2016,

5. BSA-2020-1 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 4 752 BSA-2021-1.

- 4 150 BSA-2021-1 ont été souscrites,
- 602 BSA-2021-1 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de ces 602 BSA-2021-1,

6. BSA-2020-2 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 6 690 BSA-2021-2.

- 6 690 BSA-2021-2 ont été souscrites,

7. BSA-2020-3 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 3 novembre 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 4 915 BSA-2021-3.

Ces BSA n'ont pas été souscrites. Le Conseil d'administration du 1er avril 2022 a constaté la caducité de ces 4 915 BSA-2021-3.

Tableau Récapitulatif BSA :

	Nombre de BSA émis	Prix d'exercice	BSA souscrites	Annulés	Exercés	Nombre d'actions maximum à émettre	Caducité
BSA 2016							
AG du 14/06/2016	11 558	62,79	4 752	2 150	0	2 602	14/12/2016
BSA TW2017							
AG du 05/04/2017	6 690	78,49	6 690	6 690	0	0	05/04/2027
BSA 2017							
AG du 05/04/2017	4 903	102,09	4 731	2 430	0	2 301	09/11/2027
BSA 2019							
AG du 05/04/2017	8 600	5,4	7 900	0	0	7 900	14/12/2030
BSA 2020-1							
AG du 14/01/2021	4 752	5,4	4 150	0	0	4 150	14/01/2031
BSA 2020-2							
AG du 14/01/2021	6 690	5,4	6 690	0	0	6 690	14/01/2031
BSA 2020-3							
AG du 14/01/2021	4 915	5,4	0	0	0	0	03/11/2031
TOTAL BSA	48 108		34 913	11 270	0	23 643	

11.DETTES FINANCIERES DIVERSES

Le poste « dettes financières diverses » est constitué d'avances remboursables accordées par des organismes publics.

Avance ADEME, perçue en février 2013 pour 139 980 €

Cette avance a été perçue de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour la mise en place de moyens matériels et réglementaires pour effectuer des tests comparatifs et évaluer des systèmes de recharge pour véhicule électrique et véhicule hybride rechargeable. Le programme est sur une durée de 56 mois. Le montant maximum de l'aide prévue est de 819 344 euros dont 559 922 euros sous forme d'aide remboursable et 259 422 euros sous forme de subventions.

Aucun remboursement n'est intervenu en 2023 concernant cette avance.

Avance BPI, perçue en mai 2021 pour 66 667 €

Au cours de l'exercice 2021, Bpifrance, agissant pour le compte de l'Etat a accordé une aide à l'innovation dans le cadre du projet « 3i2S – Développement d'une solution IoT de bout-en-bout interopérable avec tout type d'installation et réseau IoT chez les industriels ».

Le montant total de cette aide comprend :

- Une subvention dont le montant maximal s'élève à 900 020 euros.
- Une avance remboursable dont le montant maximal s'élève à 450 011,00 euros.

En 2021, Actility a encaissé 133 333,00 euros au titre de la subvention, et 66 667,00 euros au titre de l'avance remboursable.

Avance BPI, perçue en juin 2021 pour 263 000 € et 66 000 € en juin 2022

Ces avances récupérables ont été perçues du Ministère de l'économie, des finances et de la relance dans le cadre de l' « Appel à projet COVID 19 International – Infrastructure intégrée pour l'application des politiques sanitaires et le confinement numérique d'urgence ». Le programme est d'une durée de 16 mois. Le montant maximum de l'avance récupérable prévu s'élève à 329 000 euros.

En 2021, Actility a encaissé 263 000,00 euros au titre de l'avance remboursable.

En 2022, Actility a encaissé un complément d'avance remboursable de 66 000 € et a commencé à rembourser cette dette trimestriellement à hauteur de 21 400 €.

En 2023, Actility a remboursé un montant total de 48k€ concernant cette avance.

12.ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE :

Exercice clos le 31 décembre 2023

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances remboursables	464 148		464 148	
Emprunts bancaires	2 698 699	1 011 162	1 687 538	
Dettes financières diverses	1 000			1 000
Intérêts courus	6 013	6 013		
Compte courant associés	82 367	82 367		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 158 584	2 158 584		
Clients acomptes reçus	321 930	321 930		
Personnel et comptes rattachés	653 379	653 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	680 957	680 957		
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	65 543	65 543		
Autres dettes fiscales et sociales	131 573	131 573		
Produits constatés d'avance	1 578 077	1 578 077		
Autres dettes	26 430	26 430		
Total	8 868 702	6 716 016	2 151 686	1 000
<i>Avances reçues au cours d'exercice (hors int. Cour.):</i>				
<i>Avances remboursées en cours d'exercice :</i>	50 100			

13.COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

Détail des charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs – Factures non parvenues	788 424	990 374
Total	788 424	990 374
Dettes fiscales et sociales		
Personnel - provision congés payés	575 459	568 081
Personnel charges à payer	71 579	93 143
Charges sociales sur congés payés	246 567	242 748
Charges sociales à payer	35 790	46 572
État : charges à payer	98 897	83 789
Total	1 028 291	1 034 333
TOTAL GENERAL	1 816 715	2 024 707

Produits constatés d'avance

en €	31/12/2023	31/12/2022
Montants :	1 578 077	1 428 624

Le montant des produits constatés d'avance ne concerne que des produits d'exploitation.

14.PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires total	8 047	9 573

- Subventions d'exploitation : **40 K€**
 - Subvention aides à l'embauche : 40 K€
- Autres produits : **355 K€**
 - Reprise de provision autres créances : 13 K€
 - Reprise de provision clients douteux : 36 K€
 - Reprise de provision risques et charges : 152 K€
 - Transfert de charges d'exploitation : 154 K€

15.RESULTAT FINANCIER

Exercice clos le 31 décembre 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	16 237	54 253
Gains de change	39 682	72 425
Revenu autres créances		12 640
Rep. Provision pour dépréc.	4 810	
Total	60 728	139 318
Charges financières		
Pertes de change	41 608	100 394
Intérêts et ch. Assimilées	49 801	61 469
Intérêts autres dettes	518 002	724 427
Intérêts compte courant	2 021	4 392
Dot. provisions dépréciation immobilisations financières	4 712	4 810
Total	616 144	895 492
TOTAL Résultat Financier	(555 417)	(756 174)

16.RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de la société est une perte de 30 K € en 2023. Il est essentiellement constitué de majorations et pénalités de l'URSSAF suite à un retard de règlement.

17.IMPOT SUR LES BENEFICES

Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés correspond essentiellement à :

- Crédit Impôt Recherche (« CIR ») qui s'est élevé à 1 600 K € en 2022 (1 554 K € en 2022).

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à 101 939 970 € au 31 décembre 2023. Ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

18.JETONS DE PRESENCE

La Société a comptabilisé en charge le versement de jetons de présence au bénéfice de la Société SHILOH GROUP L.L.C. pour un montant de 47 K euros.

19. ENGAGEMENTS DONNES

Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul :

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'Actility en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives. Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées au 31 décembre 2023. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision mais d'une mention dans l'annexe des comptes annuels.

Ce montant a été déterminé à la date du 31 décembre 2023 en tenant comptes des éléments suivants :

- Table de mortalité ;
- Ancienneté du personnel ;
- Probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Le montant de l'engagement a ainsi été estimé à environ 200 K € au 31 décembre 2023.

20.EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	87	88
Employés	8	5
Total	95	93

L'effectif au 31 décembre est de 95 personnes.

21.ENTREPRISES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Elles sont décrites ci-après :

Eléments	POSTES DU BILAN	ACTIF	PASSIF
A- Entreprises liées			
THINGPARK BENELUX	Créances clients	7 444	
ABEEWAY	Créances clients	21 762	
ABEEWAY	Dettes fournisseurs		232 650
ACTILITY SINGAPORE	Dettes fournisseurs		129 066
THINGPARK CHINA	Avance compte courant	284 127	
ABEEWAY	Avance compte courant	1 633 395	
ACTILITY CORP	Avance compte courant	6 194	
ACTILITY SINGAPORE	Avance compte courant		82 367
TOTAL		1 952 922	444 083

Eléments	Résultat	Charges	Produits
A- Entreprises liées			
ABEEWAY	Achats de marchandises	446 418	

ABEEWAY	Ventes de marchandises		24 060
ACTILITY SINGAPORE	Cost +	475 197	
ACTILITY US CORP	Cost +	6 758	
THINGPARK BENELUX	Prestations de services		821 761
THINGPARK BENELUX	Ventes de marchandises		13 252
TOTAL		928 373	859 073

22. GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS

Actility peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Actility met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique d'Actility est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Actility n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Risque de taux d'intérêt :

Actility n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où la Société ne détient plus de placement financier.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Actility fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Risque client

Le risque client porte sur le non-recouvrement d'une créance auprès d'un client née de la vente de matériel ou de service. Actility suit avec attention l'ensemble des créances auprès de ses clients et ne constate pas à la clôture de l'exercice de risque spécifique au-delà des créances dépréciées au cours de l'exercice.

Certaines créances sont anciennes mais des accords d'échéanciers ont été convenus avec les clients concernés.



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

ACTILITY

Société anonyme au capital de 1 405 949€
Siège social : 4 rue Ampère
22300 LANNION

RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ACTILITY

Société anonyme au capital de 1 405 949 euros
Siège social : 4 rue Ampère
22300 LANNION
RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société ACTILITY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACTILITY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

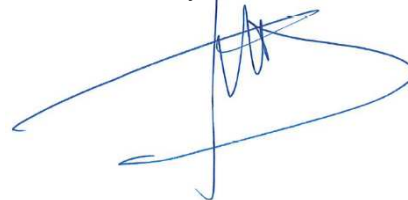
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 28 août 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly \$TREGO



Jean-Fabrice SUBIAS

Bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	603 279,98	377 154,26	226 125,72	248 427,87
Fonds commercial	48 750,00		48 750,00	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	736 050,57	651 786,47	84 264,10	114 704,73
Immob. en cours / Avances & acomptes	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 604 145,53	1 326 577,88	8 277 567,65	8 277 567,65
Autres immobilisations financières	309 710,49		309 710,49	303 160,58
ACTIF IMMOBILISE	11 315 431,93	2 355 518,61	8 959 913,32	8 957 356,19
Stocks				
Marchandises	1 434 729,61	1 028 828,37	405 901,24	460 702,96
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 286 047,71	416 675,10	1 869 372,61	3 056 893,53
Fournisseurs débiteurs	30 246,89		30 246,89	73 437,68
Personnel	1 121,95		1 121,95	5 949,92
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 907 245,61		1 907 245,61	1 847 603,61
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	160 131,08		160 131,08	249 017,01
Autres créances	1 982 190,31	284 126,03	1 698 064,28	2 066 825,93
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 001,72		8 001,72	19 128,55
Disponibilités	659 022,71		659 022,71	2 831 044,57
Charges constatées d'avance	215 396,00		215 396,00	213 617,00
ACTIF CIRCULANT	8 684 133,59	1 729 629,50	6 954 504,09	10 824 220,76
Ecarts de conversion - Actif	4 712,24		4 712,24	4 809,59
COMPTES DE REGULARISATION	4 712,24		4 712,24	4 809,59
TOTAL ACTIF	20 004 277,76	4 085 148,11	15 919 129,65	19 786 386,54

Bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 405 949,00	1 123 416,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 319 021,98	
Réserves statutaires ou contractuelles	8 667 492,08	8 667 492,08
Report à nouveau	-11 360 315,22	-4 881 479,99
Résultat de l'exercice	-5 390 669,57	-6 478 835,23
CAPITAUX PROPRES	6 641 478,27	-1 569 407,14
Avances conditionnées	464 147,85	514 247,50
AUTRES FONDS PROPRES	464 147,85	514 247,50
Provisions pour risques	4 712,24	4 809,59
Provisions pour charges	402 245,61	554 245,61
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	406 957,85	559 055,20
Emprunts obligataires convertibles		9 843 051,00
<i>Emprunts</i>	2 698 699,32	3 706 042,76
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 698 699,32	3 706 042,76
Emprunts et dettes financières diverses	7 012,85	1 058 842,64
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	82 367,28	354 423,79
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	321 930,15	255 680,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 158 584,01	1 938 781,02
<i>Personnel</i>	653 379,04	670 191,42
<i>Organismes sociaux</i>	680 957,23	655 745,70
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	65 543,20	167 748,24
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	131 573,22	118 327,05
Dettes fiscales et sociales	1 531 452,69	1 612 012,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,66	0,66
Autres dettes	26 430,32	79 151,00
Produits constatés d'avance	1 578 077,39	1 428 623,93
DETTES	8 404 554,67	20 276 610,01
Ecart de conversion - Passif	1 991,01	5 880,97
TOTAL PASSIF	15 919 129,65	19 786 386,54

COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS		
Ventes de marchandises	1 813 224,15	3 417 948,89
Production vendue	6 233 682,43	6 154 584,27
Subventions d'exploitation	40 090,20	44 333,14
Autres produits	355 138,41	398 280,53
Total	<u>8 442 135,19</u>	<u>10 015 146,83</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	1 230 297,79	2 730 918,90
Variation de stock (m/ses)	14 716,79	-37 980,30
Autres achats & charges externes	4 761 588,23	5 223 485,88
Total	<u>6 006 602,81</u>	<u>7 916 424,48</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	2 435 532,38	2 098 722,35
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	216 721,12	234 419,75
Salaires et Traitements	5 561 160,13	5 497 708,69
Charges sociales	2 533 212,03	2 533 477,05
Amortissements et provisions	235 911,98	588 134,32
Autres charges	290 793,47	466 632,39
Total	<u>8 837 798,73</u>	<u>9 320 372,20</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 402 266,35	-7 221 649,85
Produits financiers	60 727,66	139 317,61
Charges financières	616 144,35	895 491,67
Résultat financier	<u>-555 416,69</u>	<u>-756 174,06</u>
RESULTAT COURANT	-6 957 683,04	-7 977 823,91
Produits exceptionnels	166,67	225,00
Charges exceptionnelles	30 543,20	55 493,32
Résultat exceptionnel	<u>-30 376,53</u>	<u>-55 268,32</u>
Impôts sur les bénéfices	-1 597 390,00	-1 554 257,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 390 669,57	-6 478 835,23

ACTILITY SA
Exercice clos le 31 décembre 2023

ACTILITY SA

**4, rue Ampère
22300 LANNION**

SIRET : 522 305 473 00012

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2023, qui dégagent une perte de 5 390 670 €, ont été arrêtés le 12 juillet 2024 par le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros, sauf mention contraire.

1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 28 juin 2023, la société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 38 005 euros par émission de 38 005 actions ordinaires.

Cette opération a porté le capital social d'Actility de 1.124.491 euros à 1.162.496 euros.

1.2 CONVERSION DE L'INTEGRALITE DES OCA 2020, DES OCA 2020-2 et des OCA 2022

Il est rappelé que la société a émis les emprunts obligataires convertibles en actions suivants depuis 2020 :

- Emission de 3.442.358 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2020 (« OCA 2020 ») ;
- Emission de 3.442.358 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration en date du 4 février 2022 (« OCA 2020-2 ») ;
- Emission de 2.958.335 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration le 22 juillet 2022 (« OCA 2022 »).

Le 28 juin 2023, l'intégralité des OCA-2020, des OCA 2020-2 et des OCA 2022 ont été converties en actions. Cette opération :

- A généré une augmentation de capital d'un montant nominal de 243.453 euros portant ainsi le capital social de la société d'un montant de 1.162.496 euros à un nouveau montant de 1.405.949 euros ;
- La différence entre le montant total de la souscription (11.364.880,48 euros) et le montant nominal de l'augmentation de capital, soit 11.121.427,48 euros a été affecté à un compte de prime de conversion.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

2.1 AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 8 février 2024, la société a réalisé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 38 005 euros par émission de 38 005 actions ordinaires.

Cette opération a porté le capital social d'Actility de 1.405.949 euros à 1.443.954 euros.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L123-12 à L123-28 et R123-172 à R123-208) et du règlement ANC n°2016-07 du 26/12/2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Intangibilité du bilan d'ouverture, et
- Indépendance des exercices.

L'hypothèse de Continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- Au 31 décembre 2023, Actility disposait d'une trésorerie disponible de 659 K€,
- Compte tenu de l'augmentation de capital mentionnée au paragraphe 2.1 ci-dessus, la société considère être en mesure de faire face à ses échéances pour la période de 12 mois à venir.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle, où lorsque
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

3.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées, de brevets, de logiciels ainsi que du site internet de la Marketplace. Elles sont amorties de la façon suivante :

- LogicielsLinéaire ...3 à 5 ans
- BrevetsLinéaire ...5 ans
- Site internetLinéaire ...5 ans
- Application mobileLinéaire ...5 ans

Il est précisé que les frais de recherche et de développement de la société sont exclusivement maintenus en charges.

3.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation de chaque bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de sa valeur résiduelle, sous réserve que cette valeur résiduelle soit à la fois significative et mesurable.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

- Matériel de bureau et informatique..... Linéaire...3 à 5 ans
- Mobilier de bureau..... Linéaire...5 ans
- Agencements, Installations Linéaire...5 à 10 ans

3.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées de la valeur brute des titres de participation détenus par la Société dans six filiales pour une valeur totale de 9 604 K€.

La valeur de ces titres est dépréciée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. Le critère de calcul de la valeur recouvrable pour l'évaluation des dépréciations tient compte de la valeur de l'actif net, de la position concurrentielle sur le marché et des perspectives de rentabilité.

Sur cette base, les provisions constituées au 31 décembre 2023 s'élèvent à 1 327 K€.

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées des dépôts et cautionnements.

3.4 – STOCK

Les stocks sont valorisés sur la base de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Si les stocks venaient à avoir une valeur nette de réalisation inférieure au prix d'achat, une provision pour dépréciation serait alors constituée.

Des provisions couvrant les risques d'obsolescence et de perspectives de ventes ont été par ailleurs comptabilisées sur la base d'analyses par référence menées par le Management de la Société.

Une dépréciation complémentaire de 16 K€ a été comptabilisée en 2023 portant la dépréciation totale à 1 029 K€.

3.5 – CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement :

- Le crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif du bilan au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ont été engagées, ainsi que
- Les créances de TVA,
- Les comptes courants de la Société avec les filiales, et
- Les avances versées aux fournisseurs.

3.6 – OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la date de clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – Actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

3.7 – CAPITAUX PROPRES

Les émissions d'actions réalisées dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont comptabilisées sous la forme d'augmentations de capital, à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons (cf. note 10 pour le détail de ces plans).

3.8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le risque est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

3.9 – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en retenant comme principales hypothèses :

- Age de départ en retraite : 67 ans
- Taux de turnover : 5,9 %
- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Hausse annuelle des salaires : 1,5 %

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions dans les comptes annuels mais sont mentionnés en engagement « hors-bilan ». (Cf. note 19).

3.10 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES – AVANCES CONDITIONNEES

Au 31 décembre 2023, la Société bénéficiait :

- D'avance remboursable accordée par l'ADEME. Le remboursement de cette avance est conditionné à la réussite des projets subventionnés. Les caractéristiques de cette avance sont détaillées en note 11.
- D'avances remboursables accordées par la BPI. Le remboursement de ces avances est conditionné à la réussite des projets subventionnés. Les caractéristiques de ces avances sont détaillées en note 11.
- De deux prêts garantis par l'Etat (« PGE ») qui ont été consentis pour un montant total de 4 millions d'Euros.

3.11 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société résulte essentiellement de ventes de licences (logiciels), de ventes de marchandises et de prestations de services qui les accompagnent.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des dispositions prévues aux contrats.

3.12 – RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond aux produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Dotations et reprises sur provisions pour dépréciation des stocks,
- Dotations et reprises sur provisions pour risques et charges,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

3.13 – SUBVENTIONS RECUES

Les subventions reçues sont reconnues au sein du résultat de la période dès lors que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS Au 31 décembre 2023

IMMOBILISATIONS	31-déc-22	Augmentation	Diminution/ Cession/ Reclassement	31-déc-23
Autres postes d'immobilisations incorporelles	564 240	39 040		603 280
Fonds de commerce - Acklio		48 750		48 750
TOTAL 1	564 240	87 790	-	652 030
Agencements et installations générales	115 257	2 100	-	117 357
Matériel de bureau	561 434	13 058	19 646	554 846
Mobilier de bureau	63 849			63 849
TOTAL 2	740 540	15 158	19 646	736 051
Immobilisations en cours	13 495	-	-	13 495
TOTAL 3	13 495	-	-	13 495
Titres de participation	9 604 145			9 604 145
TOTAL 4	9 604 145	-	-	9 604 145
Dépôts de garantie	303 160	6 550		309 710
Autres immobilisations financières	-			-
TOTAL 5	303 160	6 550	-	309 710
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)	11 225 580	109 498	19 646	11 315 432

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Au 31 Décembre 2023

IMMOBILISATIONS	31-déc- 22	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31-déc- 23
Autres postes d'immobilisations	315 811	61342		377 153
TOTAL 1	315 811	61 342	-	377 153
Agencements et installations générales	105 650	3 450		109 101
Matériel de bureau	460 664	41070	19 646	482 087
Mobilier de bureau	59 520	1078		60 598
TOTAL 2	625 834	45 598	19 646	651 786
TOTAL GENERAL (1+2)	941 645	106 941	19 646	1 028 939

5. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

NATURE DES PROVISIONS	31-déc-22	Dotation	Reprise sans consommation	Reprise avec consommation	31-déc-23
<i>Provisions pour pertes de change</i>	4 809	4 712		4 809	4 712
<i>Provisions pour risques et charges</i>	554 246			152 000	402 246
<i>Provisions diverses</i>					
Titres de participation	1 326 578				1 326 578
Stocks de marchandises	1 013 049	15 780			1 028 828
Comptes clients	339 628	113 192		36 144	416 675
Prov. pour dép. des comptes courants	297 358			13 231	284 127
TOTAL GENERAL	3 535 667	133 684		206 184	3 463 166
dont dotations et reprises	Exploitation	128 971		188 144	
dont dotations et reprises	Financière	4 712		13 231	

a. PROVISIONS POUR LITIGES SOCIAUX

A ce jour, deux litiges sont en cours, avec des salariés ayant contesté leur licenciement. Le risque associé à ces litiges a été provisionné à hauteur de 95 k€.

b. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2023, ACTILITY SA détenait une créance sur l'Etat Américain concernant une retenue à la source sur des revenus de 2017. Une provision à hauteur de 100% a été constatée compte tenu de l'antériorité de cette créance.

6. STOCKS

Au 31 décembre 2023, la valorisation brute des stocks de la Société a atteint 1 435 K€.

Les provisions pour dépréciation des stocks s'élevaient à 1 029 K€ au 31 décembre 2023.

7. CREANCES

Exercices clos le 31 décembre 2023

ÉTAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Dépôt de garantie	309 710		309 710
De l'actif circulant			
Clients (montants nets)	2 286 048	2 286 048	
Fournisseurs & Personnel débiteurs	31 369	31 369	
Acomptes versés sur commande	8 002	8 002	
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 907 246	1 907 246	
Taxe sur la valeur ajoutée	160 131	160 131	
Comptes courants des sociétés filiales (montants nets)	1 639 590	1 639 590	
Autres créances	58 474	58 474	
Charges constatées d'avance	215 396	215 396	
Total	6 615 965	6 306 255	309 710

Etat, Impôts sur les bénéfices

Le poste « Etat, Impôts sur les bénéfices » s'élevait à 1 907 K€ au 31 décembre 2023 et comprenait principalement :

- La créance d'impôt correspondant au Crédit d'Impôt Recherche 2023 (« CIR ») pour une valeur de 1 600 K€
- La créance d'impôt sur l'Administration fiscale américaine (USA), d'un montant de 307 K €, correspondant à la retenue à la source d'un client ;

Compte tenu du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, le CIR est remboursable l'année suivant celle de sa constatation.

8. DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2023, la société détenait plusieurs comptes bancaires pour un montant total de 659 K euros :

- BNP Paribas en € : solde comptable de 613 k € ;
- HSBC en € : solde comptable de 7 k € ;
- BNP Paribas en \$: solde comptable de 40 k € ;

9. COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

Charges constatées d'avance

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	215 396	213 617
Montants	215 396	213 617

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2022 et les comptes au 31 décembre 2023 sont présentées ci-après :

Devise : en K€	Dec22	Augmentati on de capital	Conversion OCA	Honoraires liés à l'augmentati on de capital	Exercice de BSPCE	Affectation du Résultat Net 2022	Résultat Net 2023	Dec23
Capital social	1 123	38	243	0	1	0	0	1 406
Primes d'émission	8 667	2 328	11 121	-135	5	0	0	21 986
Report à nouveau (solde débiteur)	-4 881	0	0	0	0	-6 479	0	-11 360
Résultat Net	-6 479	0	0	0	0	6 479	-5 391	-5 391
Capitaux propres	-1 569	2 366	11 365	-135	6	0	-5 391	6 641

10.2 Composition du capital social :

10.2. A - Synthèse à la clôture :

	31/12/2023	31/12/2022
Capital	1 405 949 €	1 123 416 €
Nombre total d'actions	1 405 949	1 123 416
Valeur nominale	1,00 €	1,00 €

10.2. B – Historique récent du capital social :

Exercice clos le 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014 :

- Le capital social de la Société s'élevait à 488 409 euros et était composé de 488 409 actions d'une valeur de 1 euro chacune,
- Les primes d'émission s'élevaient à 9 626 237,90 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2015

Selon décision de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2015, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 256 401 € pour le porter de 488 409 € à 744 810 € par émission de :

- 1 593 actions ordinaires nouvelles au prix de 62,79 €, prime d'émission incluse, soit un montant de 100 024 euros.
- 254 808 actions de préférence de catégorie C nouvelles au prix de 78,49 euros chacune, prime d'émission incluse, soit un montant de 19 999 879,92 euros.

soit un montant total de 256 401 actions nouvelles de 1 euro chacune assorties d'une prime d'émission de 19 843 503,39 €.

Les frais inhérents à cette augmentation de capital, d'un montant de 441 719,17 € ont été portés en diminution de cette prime d'émission.

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aucun mouvement n'a impacté le capital social de la Société au cours de l'exercice 2016.

Exercice clos le 31 décembre 2017

Selon décision de l'Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 372 221 € pour le porter de 744 810 € à 1 117 031 € par émission de 372 221 nouvelles actions.

En date du 29 mai 2017, l'Assemblée Générale mixte a constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 94 034 € ainsi que d'un rachat d'actions de 88 149 € par la Société elle-même, ce qui porte le capital de la Société de 1 117 031 € à 1 122 916 €.

Le capital social est donc fixé à la somme de 1 122 916 euros divisé en 1 122 916 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et divisées en :

- 220 014 actions ordinaires ;
- 149 988 actions de préférence de catégorie B ;
- 286 659 actions de préférence de catégorie C
- 466 255 actions de préférence de catégorie D

Les actions de préférence de catégorie A ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2010. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires et extra-pécuniaires.

Les actions de préférence de catégorie B ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2012. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Les actions de préférence de catégorie C ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2015. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Les actions de préférence de catégorie D ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2017 et par celle du 29 mai 2017. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le Conseil d'Administration en date du 04 mars 2021 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 500 € pour le porter de 1 122 916 € à 1 123 416 € par émission de 500 nouvelles actions.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2023 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 859 € pour le porter de 1 123 416 € à 1 124 275 par émission de 859 nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration en date du 1er juin 2023 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 216 € pour le porter de 1 124 275 € à 1 124 491 par émission de 216 nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration en date du 14 septembre 2023 a :

- Pris acte d'une augmentation de capital d'un montant de 38 005 € pour le porter de 1 124 491 € à 1 162 496 par émission de 1 162 496 nouvelles actions ;
- Constaté une augmentation de capital d'un montant de 243 453 € pour le porter de 1 162 496 à 1 405 949 par émission de 243 453 nouvelles actions.

10.2.C – Les bons de souscription d'actions (BSA) :

1. BSA-2016 (Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2016)

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2016 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration de la Société à l'effet d'émettre et d'attribuer, en une ou plusieurs fois, un nombre de 75 195 options (BSA et / ou BSPCE) donnant le droit de souscrire un nombre maximum de 75 195 actions ordinaires.

Le Conseil d'Administration de la Société du 14 décembre 2016 a utilisé cette délégation et a procédé à l'attribution de 63 435 BSPCE-2016 et de 11 558 BSA-2016. Le solde de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale n'a pas été utilisé et est devenu caduc.

Sur un total de 11 558 BSA-2016 attribuées par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2016,

- 4 752 BSA-2016 ont été souscrites, et
- 6 806 BSA-2016 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 29 mars 2018 a constaté la caducité de ces 6 806 BSA-2016,
- Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 2150 BSA-2016 complémentaires.

2. BSA-TW2017 (Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017)

L'Assemblée Générale du 5 avril 2017 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration de la Société à l'effet d'émettre et d'attribuer, en une ou plusieurs fois, un nombre de 90 710 options (BSA et / ou BSPCE) donnant le droit de souscrire un nombre maximum de 90 710 actions ordinaires.

La même Assemblée Générale du 5 avril 2017 a émis 6 690 BSA-TW 2017 donnant le droit de souscrire un maximum de 6 690 actions ordinaires. Ces 6 690 BSA-TW 2017 ont été émises, attribuées et souscrites.

Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 6 690 BSA-TW 2017.

3. BSA-2017 (Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017)

Le Conseil d'Administration du 9 novembre 2017 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 5 avril 2017 et a procédé à l'attribution de 14 248 BSPCE et de 4 903 BSA-2017.

Sur un total de 4 903 BSA-2017 attribuées par le Conseil d'Administration :

- 4 731 BSA-2017 ont été souscrites, et

- 172 ne l'ont pas été et ont par conséquent été réintégrées dans le solde des délégations accordées par l'Assemblée Générale Mixte en date du 5 avril 2017.

Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 2 215 BSA- 2017.

4. BSA-2019 (Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2019)

Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2020 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 et a procédé à l'attribution 8 600 BSA-2019.

- 7 900 BSA-2019 ont été souscrites,
- 700 BSA-2019 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de ces 700 BSA-2016,

5. BSA-2020-1 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 4 752 BSA-2021-1.

- 4 150 BSA-2021-1 ont été souscrites,
- 602 BSA-2021-1 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de ces 602 BSA-2021-1,

6. BSA-2020-2 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 6 690 BSA-2021-2.

- 6 690 BSA-2021-2 ont été souscrites,

7. BSA-2020-3 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 3 novembre 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 4 915 BSA-2021-3.

Ces BSA n'ont pas été souscrites. Le Conseil d'administration du 1er avril 2022 a constaté la caducité de ces 4 915 BSA-2021-3.

Tableau Récapitulatif BSA :

	Nombre de BSA émis	Prix d'exercice	BSA souscrites	Annulés	Exercés	Nombre d'actions maximum à émettre	Caducité
BSA 2016							
AG du 14/06/2016	11 558	62,79	4 752	2 150	0	2 602	14/12/2016
BSA TW2017							
AG du 05/04/2017	6 690	78,49	6 690	6 690	0	0	05/04/2027
BSA 2017							
AG du 05/04/2017	4 903	102,09	4 731	2 430	0	2 301	09/11/2027
BSA 2019							
AG du 05/04/2017	8 600	5,4	7 900	0	0	7 900	14/12/2030
BSA 2020-1							
AG du 14/01/2021	4 752	5,4	4 150	0	0	4 150	14/01/2031
BSA 2020-2							
AG du 14/01/2021	6 690	5,4	6 690	0	0	6 690	14/01/2031
BSA 2020-3							
AG du 14/01/2021	4 915	5,4	0	0	0	0	03/11/2031
TOTAL BSA	48 108		34 913	11 270	0	23 643	

11.DETTES FINANCIERES DIVERSES

Le poste « dettes financières diverses » est constitué d'avances remboursables accordées par des organismes publics.

Avance ADEME, perçue en février 2013 pour 139 980 €

Cette avance a été perçue de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour la mise en place de moyens matériels et réglementaires pour effectuer des tests comparatifs et évaluer des systèmes de recharge pour véhicule électrique et véhicule hybride rechargeable. Le programme est sur une durée de 56 mois. Le montant maximum de l'aide prévue est de 819 344 euros dont 559 922 euros sous forme d'aide remboursable et 259 422 euros sous forme de subventions.

Aucun remboursement n'est intervenu en 2023 concernant cette avance.

Avance BPI, perçue en mai 2021 pour 66 667 €

Au cours de l'exercice 2021, Bpifrance, agissant pour le compte de l'Etat a accordé une aide à l'innovation dans le cadre du projet « 3i2S – Développement d'une solution IoT de bout-en-bout interopérable avec tout type d'installation et réseau IoT chez les industriels ».

Le montant total de cette aide comprend :

- Une subvention dont le montant maximal s'élève à 900 020 euros.
- Une avance remboursable dont le montant maximal s'élève à 450 011,00 euros.

En 2021, Actility a encaissé 133 333,00 euros au titre de la subvention, et 66 667,00 euros au titre de l'avance remboursable.

Avance BPI, perçue en juin 2021 pour 263 000 € et 66 000 € en juin 2022

Ces avances récupérables ont été perçues du Ministère de l'économie, des finances et de la relance dans le cadre de l' « Appel à projet COVID 19 International – Infrastructure intégrée pour l'application des politiques sanitaires et le confinement numérique d'urgence ». Le programme est d'une durée de 16 mois. Le montant maximum de l'avance récupérable prévu s'élève à 329 000 euros.

En 2021, Actility a encaissé 263 000,00 euros au titre de l'avance remboursable.
En 2022, Actility a encaissé un complément d'avance remboursable de 66 000 € et a commencé à rembourser cette dette trimestriellement à hauteur de 21 400 €.
En 2023, Actility a remboursé un montant total de 48k€ concernant cette avance.

12.ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE :

Exercice clos le 31 décembre 2023

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances remboursables	464 148		464 148	
Emprunts bancaires	2 698 699	1 011 162	1 687 538	
Dettes financières diverses	1 000			1 000
Intérêts courus	6 013	6 013		
Compte courant associés	82 367	82 367		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 158 584	2 158 584		
Clients acomptes reçus	321 930	321 930		
Personnel et comptes rattachés	653 379	653 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	680 957	680 957		
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	65 543	65 543		
Autres dettes fiscales et sociales	131 573	131 573		
Produits constatés d'avance	1 578 077	1 578 077		
Autres dettes	26 430	26 430		
Total	8 868 702	6 716 016	2 151 686	1 000
<i>Avances reçues au cours d'exercice (hors int. Cour.):</i>				
<i>Avances remboursées en cours d'exercice :</i>	50 100			

13.COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

Détail des charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs – Factures non parvenues	788 424	990 374
Total	788 424	990 374
Dettes fiscales et sociales		
Personnel - provision congés payés	575 459	568 081
Personnel charges à payer	71 579	93 143
Charges sociales sur congés payés	246 567	242 748
Charges sociales à payer	35 790	46 572
État : charges à payer	98 897	83 789
Total	1 028 291	1 034 333
TOTAL GENERAL	1 816 715	2 024 707

Produits constatés d'avance

en €	31/12/2023	31/12/2022
Montants :	1 578 077	1 428 624

Le montant des produits constatés d'avance ne concerne que des produits d'exploitation.

14.PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires total	8 047	9 573

- Subventions d'exploitation : **40 K€**
 - Subvention aides à l'embauche : 40 K€
- Autres produits : **355 K€**
 - Reprise de provision autres créances : 13 K€
 - Reprise de provision clients douteux : 36 K€
 - Reprise de provision risques et charges : 152 K€
 - Transfert de charges d'exploitation : 154 K€

15.RESULTAT FINANCIER

Exercice clos le 31 décembre 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	16 237	54 253
Gains de change	39 682	72 425
Revenu autres créances		12 640
Rep. Provision pour dépréc.	4 810	
Total	60 728	139 318
Charges financières		
Pertes de change	41 608	100 394
Intérêts et ch. Assimilées	49 801	61 469
Intérêts autres dettes	518 002	724 427
Intérêts compte courant	2 021	4 392
Dot. provisions dépréciation immobilisations financières	4 712	4 810
Total	616 144	895 492
TOTAL Résultat Financier	(555 417)	(756 174)

16.RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de la société est une perte de 30 K € en 2023. Il est essentiellement constitué de majorations et pénalités de l'URSSAF suite à un retard de règlement.

17.IMPOT SUR LES BENEFICES

Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés correspond essentiellement à :

- Crédit Impôt Recherche (« CIR ») qui s'est élevé à 1 600 K € en 2022 (1 554 K € en 2022).

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à 101 939 970 € au 31 décembre 2023. Ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

18. JETONS DE PRESENCE

La Société a comptabilisé en charge le versement de jetons de présence au bénéfice de la Société SHILOH GROUP L.L.C. pour un montant de 47 K euros.

19. ENGAGEMENTS DONNES

Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul :

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'Actility en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives. Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées au 31 décembre 2023. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision mais d'une mention dans l'annexe des comptes annuels.

Ce montant a été déterminé à la date du 31 décembre 2023 en tenant comptes des éléments suivants :

- Table de mortalité ;
- Ancienneté du personnel ;
- Probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Le montant de l'engagement a ainsi été estimé à environ 200 K € au 31 décembre 2023.

20. EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	87	88
Employés	8	5
Total	95	93

L'effectif au 31 décembre est de 95 personnes.

21. ENTREPRISES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Elles sont décrites ci-après :

Eléments	POSTES DU BILAN	ACTIF	PASSIF
A- Entreprises liées			
THINGPARK BENELUX	Créances clients	7 444	
ABEEWAY	Créances clients	21 762	
ABEEWAY	Dettes fournisseurs		232 650
ACTILITY SINGAPORE	Dettes fournisseurs		129 066
THINGPARK CHINA	Avance compte courant	284 127	
ABEEWAY	Avance compte courant	1 633 395	
ACTILITY CORP	Avance compte courant	6 194	
ACTILITY SINGAPORE	Avance compte courant		82 367
TOTAL		1 952 922	444 083

Eléments	Résultat	Charges	Produits
A- Entreprises liées			
ABEEWAY	Achats de marchandises	446 418	
ABEEWAY	Ventes de marchandises		24 060
ACTILITY SINGAPORE	Cost +	475 197	
ACTILITY US CORP	Cost +	6 758	
THINGPARK BENELUX	Prestations de services		821 761
THINGPARK BENELUX	Ventes de marchandises		13 252
TOTAL		928 373	859 073

22.GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS

Actility peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Actility met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique d'Actility est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Actility n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Risque de taux d'intérêt :

Actility n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où la Société ne détient plus de placement financier.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Actility fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Risque client

Le risque client porte sur le non-recouvrement d'une créance auprès d'un client née de la vente de matériel ou de service. Actility suit avec attention l'ensemble des créances auprès de ses clients et ne constate pas à la clôture de l'exercice de risque spécifique au-delà des créances dépréciées au cours de l'exercice.

Certaines créances sont anciennes mais des accords d'échéanciers ont été convenus avec les clients concernés.

ACTILITY

Société Anonyme au capital de 1.443.954 euros
Siège Social : 4 rue Ampère – 22300 LANNION
522 305 473 R.C.S. SAINT BRIEUC
(la « Société »)

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
ET VOTEES DANS LEUR INTEGRALITE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 SEPTEMBRE 2024
RELATIVES A L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

[...]

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, **approuve** l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'administration, soit :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| - Perte nette comptable | (5.390.669,57) euros |
| laquelle est affectée au poste "Report à Nouveau" du bilan. ===== | |
| lequel se trouve ainsi porté à | (16.750.984,79) euros |

L'Assemblée Générale **prend acte** de ce que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME RESOLUTION

Imputation des pertes inscrites au poste « Report à nouveau » sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

Constate, en conséquence de l'adoption de la troisième résolution qui précède, que le poste « Report à nouveau » du bilan, après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, est débiteur et s'élève à la somme négative de (16.750.984,79) euros,

Décide d'imputer l'intégralité des pertes affectées au poste « Report à nouveau » du bilan sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport », lequel s'élève, au 31 décembre 2023, à un montant de 21.986.514,06 euros,

Constate qu'en conséquence de cette imputation, le poste « Report à nouveau » du bilan est ramené à 0 euros et que le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport » du bilan est ramené à 5.235.529,27 euros.

[...]

Copie certifiée conforme
Monsieur Olivier HERSENT

DocuSigned by:

AF3B5ED90B4E4F...

Comptes annuels

ACTILITY

Société anonyme au capital de 1.443.954 euros
Siège social : 4 rue Ampère – 22300 LANNION
522 305 473 R.C.S. SAINT BRIEUC

Exercice clos le 31 décembre 2023

DocuSigned by:
 Olivier Hersent
AF3B5ED90B4E4AF...

Bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	603 279,98	377 154,26	226 125,72	248 427,87
Fonds commercial	48 750,00		48 750,00	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	736 050,57	651 786,47	84 264,10	114 704,73
Immob. en cours / Avances & acomptes	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 604 145,53	1 326 577,88	8 277 567,65	8 277 567,65
Autres immobilisations financières	309 710,49		309 710,49	303 160,58
ACTIF IMMOBILISE	11 315 431,93	2 355 518,61	8 959 913,32	8 957 356,19
Stocks				
Marchandises	1 434 729,61	1 028 828,37	405 901,24	460 702,96
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 286 047,71	416 675,10	1 869 372,61	3 056 893,53
Fournisseurs débiteurs	30 246,89		30 246,89	73 437,68
Personnel	1 121,95		1 121,95	5 949,92
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 907 245,61		1 907 245,61	1 847 603,61
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	160 131,08		160 131,08	249 017,01
Autres créances	1 982 190,31	284 126,03	1 698 064,28	2 066 825,93
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 001,72		8 001,72	19 128,55
Disponibilités	659 022,71		659 022,71	2 831 044,57
Charges constatées d'avance	215 396,00		215 396,00	213 617,00
ACTIF CIRCULANT	8 684 133,59	1 729 629,50	6 954 504,09	10 824 220,76
Ecart de conversion - Actif	4 712,24		4 712,24	4 809,59
COMPTES DE REGULARISATION	4 712,24		4 712,24	4 809,59
TOTAL ACTIF	20 004 277,76	4 085 148,11	15 919 129,65	19 786 386,54

Bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 405 949,00	1 123 416,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 319 021,98	
Réserves statutaires ou contractuelles	8 667 492,08	8 667 492,08
Report à nouveau	-11 360 315,22	-4 881 479,99
Résultat de l'exercice	-5 390 669,57	-6 478 835,23
CAPITAUX PROPRES	6 641 478,27	-1 569 407,14
Avances conditionnées	464 147,85	514 247,50
AUTRES FONDS PROPRES	464 147,85	514 247,50
Provisions pour risques	4 712,24	4 809,59
Provisions pour charges	402 245,61	554 245,61
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	406 957,85	559 055,20
Emprunts obligataires convertibles		9 843 051,00
<i>Emprunts</i>	2 698 699,32	3 706 042,76
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 698 699,32	3 706 042,76
Emprunts et dettes financières diverses	7 012,85	1 058 842,64
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	82 367,28	354 423,79
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	321 930,15	255 680,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 158 584,01	1 938 781,02
<i>Personnel</i>	653 379,04	670 191,42
<i>Organismes sociaux</i>	680 957,23	655 745,70
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	65 543,20	167 748,24
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	131 573,22	118 327,05
Dettes fiscales et sociales	1 531 452,69	1 612 012,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,66	0,66
Autres dettes	26 430,32	79 151,00
Produits constatés d'avance	1 578 077,39	1 428 623,93
DETTES	8 404 554,67	20 276 610,01
Ecarts de conversion - Passif	1 991,01	5 880,97
TOTAL PASSIF	15 919 129,65	19 786 386,54

Détail du bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205010 Brevet	32 799,39		32 799,39	32 799,39
- 205020 Site internet	240 160,00		240 160,00	240 160,00
- 205025 MarketPlace V2	132 345,72		132 345,72	132 345,72
- 205040 Application mobile	182 560,00		182 560,00	143 520,00
- 205050 Droit intellectuel - OH	1 000,00		1 000,00	1 000,00
- 205100 Logiciels	3 105,00		3 105,00	3 105,00
- 205200 Certification produits	11 309,87		11 309,87	11 309,87
- 280501 Amortissement brevets		30 849,39	-30 849,39	-30 849,39
- 280502 Amortissements Sites internet		268 834,88	-268 834,88	-242 365,76
- 280504 Amortissement Appli Mobil		63 055,12	-63 055,12	-28 182,09
- 280510 Amortissement Logiciels		3 105,00	-3 105,00	-3 105,00
- 280520 Amortissement Certification		11 309,87	-11 309,87	-11 309,87
Concessions, brevets et droits assimilés	603 279,98	377 154,26	226 125,72	248 427,87
- 207000 Fonds commercial - Acklio	48 750,00		48 750,00	
Fonds commercial	48 750,00		48 750,00	
Immobilisations corporelles				
- 218100 Instal.gales, agenct, aménagt.div.	117 356,87		117 356,87	115 256,87
- 218300 Matériel de bureau	554 845,16		554 845,16	561 433,73
- 218400 Mobilier	63 848,54		63 848,54	63 848,54
- 281810 Amortis. instal. gales, agenct. div		109 100,84	-109 100,84	-105 650,69
- 281830 Amortis. matér.bureau et informat.		482 087,65	-482 087,65	-460 663,94
- 281840 Amortis. mobilier		60 597,98	-60 597,98	-59 519,78
Autres immobilisations corporelles	736 050,57	651 786,47	84 264,10	114 704,73
- 231000 Immobilisat. corporelles en cours	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immob. en cours / Avances & acomptes	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immobilisations financières				
- 261000 Titres de Part. - Connected Object	183 845,00		183 845,00	183 845,00
- 261040 Titres de part. - Actility Corp	9 090,91		9 090,91	9 090,91
- 261050 Titres de part. - Actility Singapor	278 164,11		278 164,11	278 164,11
- 261060 Titres de Part. - Abeeway	8 244 667,65		8 244 667,65	8 244 667,65
- 261070 Titres de part. - Thingpark Holding	855 477,86		855 477,86	855 477,86
- 261080 Titres de part. - Thingpark BNL	32 900,00		32 900,00	32 900,00
- 296100 Dépréciations titres participat.		1 326 577,88	-1 326 577,88	-1 326 577,88
Participations et créances rattachées	9 604 145,53	1 326 577,88	8 277 567,65	8 277 567,65
- 275000 Dépôts et cautionnements	309 710,49		309 710,49	303 160,58
Autres immobilisations financières	309 710,49		309 710,49	303 160,58
ACTIF IMMOBILISE	11 315 431,93	2 355 518,61	8 959 913,32	8 957 356,19
Stocks				
- 370000 Stocks de marchandises	1 434 729,61		1 434 729,61	1 473 751,71
- 397000 Dépréciations stocks de marchand.		1 028 828,37	-1 028 828,37	-1 013 048,75
Marchandises	1 434 729,61	1 028 828,37	405 901,24	460 702,96
Créances				
- 411000 Clients - Prestations de services	849 520,88		849 520,88	1 804 524,09
- 411001 Clients - Ventes de marchandises	620 335,71		620 335,71	962 148,68

Détail du bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
- 416100 Clients douteux ou litigieux	470 083,76		470 083,76	347 236,72
- 418100 Clients - factures à établir	346 107,36		346 107,36	282 611,86
- 491000 Dépréciations comptes clients		416 675,10	-416 675,10	-339 627,82
Clients et comptes rattachés	2 286 047,71	416 675,10	1 869 372,61	3 056 893,53
- 401000 Fournisseurs	1 686,89		1 686,89	44 877,68
- 409800 Fournisseurs - RRR à obtenir	28 560,00		28 560,00	28 560,00
Fournisseurs débiteurs	30 246,89		30 246,89	73 437,68
- 422000 Comité d'entreprise				701,78
- 437000 Autres organismes sociaux CPAM	1 121,95		1 121,95	5 248,14
Personnel	1 121,95		1 121,95	5 949,92
- 444100 Etat - Crédit Impôt Recherche	1 600 000,00		1 600 000,00	1 540 358,00
- 444290 Etat US - Crédit d'impôt RAS	307 245,61		307 245,61	307 245,61
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 907 245,61		1 907 245,61	1 847 603,61
- 445660 TVA déductible s/aut.biens et sces	59 288,08		59 288,08	80 316,01
- 445830 Remboursement de TVA demandé				30 533,00
- 445860 TVA sur factures non parvenues	100 843,00		100 843,00	138 168,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	160 131,08		160 131,08	249 017,01
- 455130 Compte courant - Actility USA	6 194,33		6 194,33	13 231,44
- 455140 Compte courant - Actility Singapore				24 035,96
- 455150 Compte courant - Abeeway	1 633 395,06		1 633 395,06	1 985 740,97
- 455160 Compte courant - Thingpark China	284 126,83		284 126,83	284 126,83
- 467100 Autres comptes débiteurs/créditeurs	41 745,02		41 745,02	41 745,02
- 467502 MKP - Compte BNP Sequestre	3 417,20		3 417,20	5 317,05
- 467503 MKP - Compte STRIPE	6 656,21		6 656,21	7 810,91
- 467504 MKP - Compte PAYONEER	6 655,66		6 655,66	2 175,22
- 495000 Dépréciations groupe & associés		284 126,03	-284 126,03	-297 357,47
Autres créances	1 982 190,31	284 126,03	1 698 064,28	2 066 825,93
Divers				
- 409100 Fournisseurs - acomptes s/commandes	8 001,72		8 001,72	19 128,55
Avances et acomptes versés sur commandes	8 001,72		8 001,72	19 128,55
- 511100 Chèques reçus en attente d'enct				6 239,86
- 511200 Compte PAYPAL	172,75		172,75	2 446,65
- 512500 HSBC	6 595,94		6 595,94	42 253,00
- 512550 Bnp Paribas €	612 518,82		612 518,82	2 565 271,55
- 512560 Bnp Paribas \$	39 735,20		39 735,20	214 833,51
Disponibilités	659 022,71		659 022,71	2 831 044,57
- 486000 Charges constatées d'avance	215 396,00		215 396,00	213 617,00
Charges constatées d'avance	215 396,00		215 396,00	213 617,00
ACTIF CIRCULANT	8 684 133,59	1 729 629,50	6 954 504,09	10 824 220,76
- 476100 Diff. convers. diminution créances	4 308,01		4 308,01	4 552,78
- 476200 Diff. convers. augmentation dettes	404,23		404,23	256,81
Ecarts de conversion - Actif	4 712,24		4 712,24	4 809,59
COMPTES DE REGULARISATION	4 712,24		4 712,24	4 809,59
TOTAL ACTIF	20 004 277,76	4 085 148,11	15 919 129,65	19 786 386,54

Détail du bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
- 101000 CAPITAL	1 405 949,00	1 123 416,00
Capital social ou individuel	1 405 949,00	1 123 416,00
- 104100 Primes d'émission	13 318 997,63	
- 104510 BSA Ratchet	24,35	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 319 021,98	
- 106310 Réserves indisponibles Catégorie B	601 752,00	601 752,00
- 106320 Réserves indisponibles Catégorie C	2 065 748,00	2 065 748,00
- 106330 Réserves indisponibles Catégorie D	5 999 992,08	5 999 992,08
Réserves statutaires ou contractuelles	8 667 492,08	8 667 492,08
- 119000 Report à nouveau (solde débiteur)	-11 360 315,22	-4 881 479,99
Report à nouveau	-11 360 315,22	-4 881 479,99
Résultat de l'exercice	-5 390 669,57	-6 478 835,23
CAPITAUX PROPRES	6 641 478,27	-1 569 407,14
- 167402 Aide remb. ADEME - MOVEO TREVE	137 580,85	139 980,50
- 167404 BPI - Aide remb. - CI-PIA3-N5	66 667,00	66 667,00
- 167405 BPI - Aide Remb. - Covid-19	259 900,00	307 600,00
Avances conditionnées	464 147,85	514 247,50
AUTRES FONDS PROPRES	464 147,85	514 247,50
- 151500 Provisions perte de change	4 712,24	4 809,59
Provisions pour risques	4 712,24	4 809,59
- 158800 Provisions pour charges diverses	402 245,61	554 245,61
Provisions pour charges	402 245,61	554 245,61
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	406 957,85	559 055,20
- 161000 Emprunts obligataires convertibles		6 884 716,00
- 161100 Emprunt obligataire conv. n°2		2 958 335,00
Emprunts obligataires convertibles		9 843 051,00
- 164700 Emprunts ets de crédit à de 1-5 ans	2 698 699,32	3 706 042,76
Emprunts	2 698 699,32	3 706 042,76
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 698 699,32	3 706 042,76
- 165000 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00
- 168800 Intérêts courus	6 012,85	1 057 842,64
Emprunts et dettes financières diverses	7 012,85	1 058 842,64
- 455140 Compte courant - Actility Singapore	82 367,28	
- 455290 Compte courant – Thingpark BNL		354 423,79
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	82 367,28	354 423,79
- 419100 Clients - acomptes sur commandes	321 930,15	255 680,80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	321 930,15	255 680,80
- 401000 Fournisseurs	1 370 160,01	948 407,02
- 408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	788 424,00	990 374,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 158 584,01	1 938 781,02
- 422000 Comité d'entreprise	3 916,53	
- 425100 Salariés - Note de frais	2 424,68	8 967,90
- 428200 Dettes provis. pr congés à payer	535 758,83	527 530,52
- 428210 Dettes prov. CP salariés étrangers	39 700,00	40 550,00
- 428400 Dettes provis. - Primes salarié	71 579,00	93 143,00

Détail du bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Personnel	653 379,04	670 191,42
- 431000 Sécurité sociale	247 700,87	220 906,11
- 437100 Caisse de retraite	72 220,65	72 534,00
- 437110 Mutuelles et Prévoyance	66 744,64	61 038,56
- 437800 Autres caisses - Salariés étranger	11 934,79	11 947,21
- 438200 Charges sociales s/congés à payer	242 966,78	241 223,32
- 438210 Charges Soc. / CP Sal. étrangers	3 600,00	1 525,00
- 438400 Charges sociales / primes à verser	35 789,50	46 571,50
Organismes sociaux	680 957,23	655 745,70
- 445510 TVA à décaisser	4 267,00	
- 445711 TVA collectée - 20%	44 558,14	133 935,41
- 445779 TVA Russe à reverser	5 818,06	2 565,83
- 445870 TVA sur factures à établir	10 900,00	31 247,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	65 543,20	167 748,24
- 442100 Etat - Prélèvement à la source	32 676,37	34 690,00
- 447000 Autres impôts taxes et verst. assim	1 863,00	
- 447100 Retenue à la source Résid. US		5 090,00
- 448600 Etat - autres charges à payer	31 109,98	17 278,73
- 448620 Taxe d'apprentissage	10 057,56	5 171,00
- 448630 Formation continue	5 429,66	5 944,94
- 448640 Effort construction	24 431,65	24 147,38
- 448700 Etat - produits à recevoir	26 005,00	26 005,00
Autres dettes fiscales et sociales	131 573,22	118 327,05
Dettes fiscales et sociales	1 531 452,69	1 612 012,41
- 269000 Verst.restant à effect.s/tit.n/lib.	0,66	0,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,66	0,66
- 411000 Clients - Prestations de services	2 440,54	58 316,70
- 411001 Clients - Ventes de marchandises	14 902,31	15 031,08
- 467500 Compte séquestre Marketplace	9 087,47	5 803,22
Autres dettes	26 430,32	79 151,00
- 487000 Produits constatés d'avance	1 578 077,39	1 428 623,93
Produits constatés d'avance	1 578 077,39	1 428 623,93
DETTES	8 404 554,67	20 276 610,01
- 477100 Diff. convers. augmentation créance	1 235,86	3 153,74
- 477200 Diff. convers. diminution dettes	755,15	2 727,23
Ecarts de conversion - Passif	1 991,01	5 880,97
TOTAL PASSIF	15 919 129,65	19 786 386,54

ACTILITY

Société Anonyme au capital de 1.443.954 euros
Siège social : 4 rue Ampère – 22300 Lannion
522 305 473 R.C.S. Saint-Brieuc

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 -

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de son dernier exercice social, à savoir celui allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, pour vous présenter les comptes et résultats et pour les soumettre à votre approbation.

Le présent rapport, ceux de votre Commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L.225-115 et R.225-83 du Code de Commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 juillet 2024.

1 - SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

1.1 Compte rendu de l'activité

L'adoption de la technologie LoRa au niveau mondial s'est poursuivie en 2023 et Actility a maintenu sa position de chef de file sur l'ensemble des marchés adressés. La présence globale (taux de couverture) de la Société demeure le point de contrôle clé de sa proposition de valeur.

La stratégie de la Société demeure focalisée sur trois piliers de croissance :

- Les réseaux (privés et publics) ;
- Les applications ; et
- L'écosystème.

Il s'agit dans un premier temps de déployer le plus grand nombre de réseaux publics et privés et de développer en parallèle des applications verticales afin de capturer de la valeur sur le segment des entreprises (ThingPark Enterprise).

Le second pilier a notamment été adressé :

- Par le domaine de la géolocalisation fusionnée multi-technologie, en environnement extérieur et intérieur, ainsi que
- Par le lancement de ThingPark X : Ce produit est une plateforme de médiation et de transformation des données qui permet l'agrégation de données de tout

périphérique connecté, leur transformation, analyse et exposition aux applications par des API standards, ou leur transfert vers des plateformes de Cloud tierces.

Le troisième axe de développement de la Société consiste à renforcer et à monétiser l'écosystème IoT afin d'accélérer l'adoption du marché (ThingPark Marketplace et Developer Portal).

1.1.1 Indice de croissance des «Devices LoRaWAN »

Pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, le nombre d'objets connectés à nos plateformes et actifs est passé de 1.821.831 à 2.821.989, soit un taux de croissance de 54,9%.

1.1.2 Indice de croissance des antennes (« Base stations ») LoRaWAN

Pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, le nombre d'« antennes » LoRaWAN connectées à nos plateformes et actives est passé de 31.848 à 41.073, soit un taux de croissance de 29,0%.

La dégradation de cet indicateur par comparaison avec les exercices précédents trouve son origine dans les stocks de précaution constitués par nos clients opérateur au cours de la crise Covid et des perturbations des chaînes d'approvisionnement qui s'en sont suivies. Les surstocks constitués en 2021 et en 2022 ont été consommés en 2023. Cette dégradation est d'ordre conjoncturelle et le niveau des carnets de commandes concernant les antennes / base stations a progressé de nouveau dès le dernier trimestre 2023.

1.1.3 Chiffre d'affaires et marges (Comptes statutaires Actility)

Devise : en Millions d'euros	2022	2023	Var.	%
<i>Recurring Fee - Entreprises</i>	1,2	1,6	0,4	33%
<i>Recurring Fee - Operators</i>	2,8	2,9	0,1	3%
<i>One-time SW</i>	0,3	0,0	-0,2	-84%
Software & Maintenance	4,3	4,6	0,2	6%
Geoloc. Devices	1,0	0,7	-0,4	-36%
Merchandises	2,3	1,1	-1,3	-55%
Services	1,9	1,8	-0,1	-6%
Chiffre d'affaires	9,6	8,0	-1,5	-16%
Achats	-2,7	-1,2	1,4	-54%
Marge sur achats	6,9	6,8	-0,1	-1%
Marge sur achats (% du CA)	72%	85%		

Le chiffre d'affaires "standalone" d'Actility SA a reculé de 16% en 2023. Comme mis en évidence dans le tableau ci-dessus, cette tendance a pour principale origine le recul des ventes de trackers (« Geoloc. Devices » dans le tableau ci-dessus). Il convient de souligner qu'au niveau combiné, cette activité a reporté une forte croissance passant de 4.5m€ en 2022 à 5.2m€ en 2023. L'essentiel des ventes de trackers a été portée par Abeeway en 2023.

Les ventes de licences et de maintenance ont progressé de 6% en 2023 :

- Sur le marché des entreprises, le CA a progressé de 33% pour atteindre 1,6m€ ;
- Sur le marché opérateur, le CA a progressé de 3% pour atteindre 2.9m€ ;
- Les ventes de licences perpétuelles ont reculé de 0,2m€.

Le taux marge brute a progressé passant de 72% en 2022 à 85% en 2023 principalement porté par la progression des ventes de licences (les ventes de licences ayant un profil de marge plus élevé que les ventes de matériels notamment).

1.1.3.1 Marché des Opérateurs Télécom mobiles

La présence d'Actility sur le marché des opérateurs télécoms a été largement portée par les principaux opérateurs de téléphonie mobile qui, au cours des dernières années ont décidé de déployer des réseaux LoRa à échelles nationales (KPN, Orange, Swisscom etc.).

En Europe, le marché de ces premiers opérateurs « early adopters » est désormais bien adressé. Les ventes d'infrastructures comprenant une capacité initiale importante, la progression des ventes sur ces comptes au-delà de la maintenance récurrente, passera par la croissance des usages.

1.1.3.2 Marché des câblo-opérateurs

A l'inverse des « carriers », les câblo-opérateurs et les opérateurs de lignes fixes peuvent voir dans LoRa un moyen de défier les leaders historiques de la mobilité, car eux aussi souhaitent développer le marché de l'Internet des Objets, majoritairement des objets radio. LoRa utilisant des fréquences libres, cette technologie peut en effet être déployée par des opérateurs ne disposant pas de licences d'usage de bandes de fréquences pour réseaux mobiles. Certains de ces opérateurs (FastNet, Cat) ont confirmé cette tendance.

Les principaux obstacles à la libération du potentiel de ce marché sont les suivants :

- Les opérateurs fixes n'ont pas d'accès aux toits, contrairement aux opérateurs mobiles qui ont développé ces points depuis des années. Le déploiement de réseaux macro-cellulaires avec des antennes situées aux endroits optimaux est donc pour eux plus compliqué, donc plus lent, et plus coûteux (recours à des sociétés spécialisées qui louent ces emplacements) ;
- Le recours aux « box », en leur ajoutant des émetteurs radio, qui semble naturel, est en réalité également assez complexe, du fait du très grand nombre de ces équipements, qui ont un taux de renouvellement assez lent (de l'ordre de 5 ans). Par ailleurs les contraintes fortes d'industrialisation sur ces grands volumes rendent le développement des extensions radio assez lent.

Ainsi, ce marché présente un potentiel de croissance important, mais semble encore peu prioritaire auprès des grands acteurs, probablement du fait de la lenteur des grands contrats (type gestion de comptage d'eau) initialement visés.

1.1.3.3 Marché entreprise

Dès 2017, il est devenu clair qu'une part très importante des usages de l'IoT n'a pas besoin de mobilité et peut se contenter de réseaux locaux.

Il se développe un marché de la connectivité IoT qui ne passe pas par le réseau public des opérateurs, mais par des réseaux privés opérés par les entreprises, ou par des prestataires gérant ces réseaux privés pour le compte des entreprises.

Le potentiel de ce segment de marché est considérable dans la mesure où chaque entreprise devra s'équiper, selon un modèle proche de celui du développement du WiFi. Le modèle de pénétration du marché qui semble être le plus prometteur est celui des distributeurs de

logiciels et d'équipement d'automatismes industriels à destination des entreprises. Ces distributeurs cherchent à compléter leur offre par des solutions IoT dédiées aux entreprises.

Depuis 2018, la société a réorienté sa force de vente vers le développement d'accords de distribution. Le portefeuille de distributeurs de la société comprenait 175 sociétés à fin décembre 2023.

Il convient par ailleurs de souligner que le nombre de stations de bases (« gateways ») actives sur de réseaux entreprise est passé de 995 à fin décembre 2022 à 2085 à fin décembre 2023.

1.1.3.4 Marché de la géolocalisation

La Société ne dispose pas des ressources financières lui permettant par ses propres moyens de développer l'ensemble des applications finales qui permettraient de soutenir la croissance des réseaux. Elle a toutefois choisi d'investir sur les verticales qui semblent présenter les perspectives de croissance à court-terme les plus importantes, et peuvent contribuer à court terme à développer l'usage des réseaux publics LoRaWAN.

Actility a donc procédé à l'acquisition de la société Abeeway SAS en avril 2017, qui possède notamment un brevet important dans le domaine du GPS assisté sur réseaux LoRaWAN. Cette acquisition, en synergie avec l'activité existante de géolocalisation par triangulation réseau, fait d'Actility le spécialiste mondial de la géolocalisation sur réseaux LoRaWAN destinée aux segments de marché entreprise et grand public.

En 2023, le chiffre d'affaires d'Actility SA sur ce marché s'est élevée à 0,7 m€. Il convient de souligner qu'au niveau du Groupe, le chiffre d'affaires combiné a atteint 5.3m€, l'essentiel de l'activité sur ce marché ayant été généré par Abeeway SAS.

La société a désormais démontré sa capacité à passer à une échelle industrielle. Ce segment de marché est dynamique et présente de fortes perspectives de croissance.

1.2 Résultats de cette activité

Le résultat de l'exercice 2023 se solde par une perte de (5.390.669,57) euros contre une perte de (6.478.835,32) euros en 2022.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 8.046.906,58 euros contre 9.572.533,16 euros en 2022. La ventilation de ce CA et les tendances clés sont présentées au paragraphe 1.1.3 de ce document.
- Le résultat d'exploitation se solde par une perte de (6.402.266,35) euros, à comparer avec une perte de (7.221.649,85) euros en 2022. Cette perte est essentiellement constituée :
 - (i) De charges externes pour 4.761.588,23 euros contre 5.223.485,88 euros en 2022, et
 - (ii) De charges de personnel pour 8.094.372,16 euros 8.031.185,74 euros en 2022.
- Compte tenu d'un résultat financier de (555.416,69) euros contre (756.174,06) euros en 2022, le résultat courant avant impôt de l'exercice s'élève à (6.957.683,04) euros contre (7.977.823,91) euros en 2022.
- Le résultat exceptionnel de la Société se solde par une perte de (30.376,53) euros contre une perte de (55.268,32) euros en 2022.

- Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés correspond essentiellement au Crédit Impôt Recherche (« CIR ») qui s'est élevé à 1.597.390 euros en 2023 contre 1.554.257 euros en 2022.

Le bilan de l'exercice 2023 affiche un total de 15.919.129,65 euros contre 19.786.386,54 euros en 2022.

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de plusieurs comptes bancaires dont le montant total s'élevait à 659.022,71 euros contre 2.831.044,57 euros au 31 décembre 2022.

1.3 Progrès réalisés

En 2023, la Société :

- (i) A maintenu sa position dominante sur le marché des opérateurs LPWAN ;
- (ii) Généré une hausse de chiffre d'affaires récurrent sur le marché entreprise de 33%, à travers :
 - a. Son portefeuille de distributeurs, et
 - b. En utilisant son savoir-faire spécifique en termes de géolocalisation. Cette « verticale » adresse un marché très large et facilite la première adoption d'infrastructures par les clients du marché entreprise. Il s'agit également d'une source de ventes additionnelles auprès des clients historiques de la société.
- (iii) Poursuivi la densification de son portefeuille de distributeurs.

1.4 Difficultés rencontrées

Rien à signaler.

1.5 Evènements intervenus au cours de l'exercice écoulé

1.5.1 Augmentations de capital en numéraire :

Nous vous rappelons qu'au terme des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2023, la Société a procédé à deux augmentations de capital en numéraire successives :

- (i) La première d'un montant nominal de 32.600 euros par émission de 32.600 actions ordinaires avec bons de souscription d'actions attachés. Cette opération a porté le capital social de la Société de 1.124.491 euros à 1.157.091 euros ;
- (ii) La seconde d'un montant nominal de 5.405 euros par émission de 5.405 actions ordinaires avec bons de souscription d'actions attachés. Cette opération a porté le capital social de la Société de 1.157.091 euros à 1.162.496 euros ;

1.5.2 Conversion de l'intégralité des OCA 2020, des OCA 2020-2 et des OCA 2022 :

Il est rappelé que la Société a émis les emprunts obligataires convertibles en actions suivants depuis 2020 :

- Emission de 3.442.358 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2020 (« **OCA 2020** ») ;
- Emission de 3.442.358 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration en date du 4 février 2022 (« **OCA 2020-2** ») ;

- Emission de 2.958.335 obligations convertibles en actions sur décision du Conseil d'Administration en date du 22 juillet 2022 (« **OCA 2022** »).

Au terme des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2023, l'intégralité des OCA-2020, des OCA 2020-2 et des OCA 2022 a été convertie en actions.

Cette opération a corrélativement entraîné une augmentation de capital d'un montant nominal de 243.453 euros, portant ainsi le capital social de la société d'un montant de 1.162.496 euros à un nouveau montant de 1.405.949 euros.

1.5.3 Modifications relatives au Conseil d'administration :

a. Constatation de la démission d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs et censeurs au Conseil d'administration, renouvellements de mandats

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2023 a notamment :

- Constaté la démission de Ginkom-GP limited, Monsieur Olivier Hersent et BPIFrance Investissement de leurs mandats d'administrateurs,
- Décidé de nommer Monsieur Olivier Hersent et BPIFrance Investissement en qualité d'administrateurs de la Société, pour une durée de trois (3) années qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Nommé Thingpark Benelux NV en qualité de censeur au Conseil d'administration pour une durée de trois (3) années qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Assemblée générale ordinaire annuelle en date du 16 juin 2023 a notamment :

- Décidé de renouveler les mandats d'administrateur de Creadev International, d'Eurazeo Investment Manager (EIM) et Shiloh Group LLC pour une durée de trois années qui s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Décidé de renouveler les mandats de censeur de KPN Ventures B.V., de Orange Digital Ventures Support, de Robert Bosch Venture Capital GmbH et de Cisco Investments BV pour une durée de trois années qui s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Pris acte de la démission de Monsieur Victor Desport de ses fonctions de censeur, et
- Nommé Monsieur Pierre-Jean Beylier en qualité de censeur au Conseil d'administration pour une durée de trois années qui s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En raison de la fusion-absorption de Eurazeo Investment Manager – EIM SA (anciennement dénommée Idinvest Partners) par Eurazeo Mid Cap, le Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2023 a décidé de nommer Eurazeo Global Investor en qualité d'administrateur, par cooptation, avec effet au 1^{er} janvier 2024 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer, en 2026, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

b. Modification du règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration en date du 16 juin 2023 a décidé, dans un souci de simplification, d'apporter notamment les modifications suivantes à son règlement intérieur :

- Réduction du nombre minimum de réunions physiques annuelles du Conseil d'administration,
- Réduction du nombre maximum de membres du Comité d'audit,
- Réduction du nombre maximum de membres du Comité des rémunérations,
- Suppression des dispositions relatives au Comité consultatif stratégique.

c. Prise d'acte de démissions et non renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif stratégique

Le Conseil d'Administration en date du 16 juin 2023 :

- A pris acte de la démission de Swisscom (Schweiz) AG et d'Inmarsat Ventures Limited (IVL) de leurs mandats de membres du Comité consultatif stratégique ;
- A pris acte de ce que les mandats des membres du Comité consultatif stratégique étaient arrivés à expiration ((i) KPN Ventures B.V., (ii) Orange Digital Ventures, (iii) CISCO Investments BV, (iv) Creadev International et (v) Robert Bosch Venture Capital GMBH) et a décidé de ne pas procéder au renouvellement de ces mandats.

d. Prise d'acte de la démission d'un membre du Comité des rémunérations

Le Conseil d'Administration en date du 16 juin 2023 a pris acte de la démission de GINKOM-GP Limited de son mandat de membre du Comité des rémunérations.

e. Renouvellement du mandat de membres du Comité des rémunérations et du président dudit Comité

Le Conseil d'administration en date du 16 juin 2023 :

- A pris acte de ce que les mandats de membres du Comité des rémunérations d'Eurazeo Management (EIM), représentée par Monsieur Matthieu Bonamy, et de Shiloh Group LLC, représentée par Monsieur Thomas Wheeler, sont arrivés à expiration,
- A décidé :
 - de renouveler, pour la durée de son mandat d'administrateur, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le mandat d'Eurazeo Management (EIM), représentée par Monsieur Matthieu Bonamy, en qualité de membre et de président du Comité des rémunérations, et
 - de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Shiloh Group LLC en qualité de membre du Comité des rémunérations, et
 - de nommer, en remplacement, BPIfrance Investissement, représentée par Monsieur Edouard Combette, en qualité de membre du Comité des rémunérations pour la durée de son mandat d'administrateur, savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

f. Prise d'acte de la démission d'un membre du Comité d'audit

Le Conseil d'administration en date du 16 juin 2023 a pris acte de la démission de Bpifrance Investissement de son mandat de membre du Comité d'audit.

g. Nomination d'un membre du Comité d'audit et du président dudit Comité

Le Conseil d'administration du 16 juin 2023 a décidé de nommer Bpifrance Investissement, représentée par Monsieur Edouard Combette, en qualité de membre et de président du Comité d'audit pour la durée de son mandat d'administrateur, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

h. Renouvellement du mandat d'un membre du Comité d'audit

Le Conseil d'administration du 14 septembre 2023 a décidé de renouveler le mandat de Creadev International, représentée par Madame Chantal Toulas, en qualité de membre du Comité d'audit, pour la durée de son mandat d'administrateur, savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1.5.4 Filiale(s) étrangère(s) :

➤ ThingPark Holding LTD :

En février 2017, la Société et son partenaire GVFX1 LP ont conclu une convention intitulée « Joint-Venture Agreement » visant à la création d'une co-entreprise permettant à Actility de s'implanter sur les marchés chinois et taïwanais.

Conformément à cet accord, une coentreprise nommée THINGPARK HOLDING LTD. a été créée en 2017. Au 31 décembre 2017, le capital social de la coentreprise s'élevait à 2.421.570 USD dont 49% étaient détenus par Actility SA (1.186.570 USD). La libération de la quote-part de capital détenue par Actility SA a pris la forme :

- (i) D'un apport en numéraire d'une valeur de 265.000 USD, entièrement libéré, et
- (ii) De l'apport par Actility SA d'une licence permettant à la coentreprise de devenir le distributeur exclusif des solutions Actility LPWA sur les marchés chinois et taïwanais. Cette licence a été valorisée à 921.570 USD par les co-investisseurs.

Les Sociétés Actility SA et GVFX1 LP s'étaient engagées à souscrire à une augmentation du capital social de la coentreprise d'un montant total de 1.500.000 USD dont 735.000 USD auraient dû être souscrits par Actility SA (49%) et 765.000 USD par GVFX1 LP (51%).

Les actionnaires ont conjointement décidé de ne pas procéder à l'augmentation de capital. La JV n'a pas eu d'activité en 2023 et est en cours de liquidation.

- Par décision en date du 20 mai 2021, le Conseil d'administration a autorisé la création d'une nouvelle filiale en Malaisie. Nous vous informons qu'à ce jour ce projet n'a pas encore été mis en œuvre et que ladite filiale n'a pas été créée.

2 - EVOLUTION PREVISIBLE

Actility se positionne comme le principal fournisseur LPWA sur l'ensemble des continents. L'atteinte du seuil de rentabilité passera par :

- La poursuite de la croissance des ventes sur les segments de marché entreprise et géolocalisation, et par
- La maîtrise des coûts.

3 - EVENEMENT(S) IMPORTANT(S) SURVENU(S) DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE JUSQU'A L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Par décisions en date du 8 février 2024, le Conseil d'administration a constaté l'augmentation du capital social de la Société, d'un montant nominal de 38.005 euros, par la création et l'émission de 38.005 actions ordinaires nouvelles sur exercice de bons de souscription d'actions.

Cette opération a porté le capital social de la Société de 1.405.949 euros à 1.443.954 euros.

4 - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement comprennent essentiellement les dépenses de personnel, les achats de consommables, les travaux et études sous-traités qui sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Au cours de l'exercice 2023, ces charges s'élèvent à 5,3 millions d'euros contre 5,1 millions d'euros en 2022.

5 - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

5.1 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de plusieurs comptes bancaires dont le montant total s'élevait à 659.022,71 euros contre 2,831,044,57 euros au 31 décembre 2022. Compte tenu du refinancement intervenu en Q1 2024 et commenté au paragraphe 3 de ce document, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances pour la période de douze mois à venir.

5.2 Risque de taux d'intérêt

Non significatif.

5.3 Autres risques

Actility est susceptible d'être exposée à des risques financiers de différentes natures. Le cas échéant, Actility met en place des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur les performances financières.

La politique d'Actility est de ne pas souscrire à des instruments financiers à des fins spéculatives. Actility n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

6 - DELAI DE PAIEMENT - DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	Article D 441-4 I 1° : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441-4 I 2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	198						184					
Montant total des factures concernées Montants TTC	912 213	194 848	8 819	0	252 593	1 368 473	996 742	118 097	54 106	5 107	278 462	1 452 514
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice Montants TTC	13,08%	2,79%	0,13%	0,00%	3,62%	19,62%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							11,08%	1,31%	0,60%	0,06%	3,09%	16,14%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 et 60 jours						Délais contractuels : 30 et 60 jours					

7 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous proposons d'affecter, ainsi qu'il suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Perte nette comptable (5.390.669,57) euros
laquelle est affectée au poste « Report à Nouveau » du bilan. =====

8 - MONTANT DES DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES ET MONTANT DES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 % AINSI QUE LE MONTANT DES REVENUS DISTRIBUES NON ELIGIBLES A CETTE REFACTION, VENTILES PAR CATEGORIES D' ACTIONS

Néant.

9 - MONTANT DES DEPENSES ET FRAIS "SOMPTUAIRES" ET IMPOT SUPPORTE EN RAISON DE CES DEPENSES ET CHARGES

Néant.

10 - ATTRIBUTION D'UNE ENVELOPPE DE REMUNERATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

11 - PRISE DE PARTICIPATION EN CAPITAL ET DROIT DE VOTE OU DE CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE DANS LE CAPITAL DE SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Néant.

12 - ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

ThingPark BNL : Cette société, issue de la scission d'Actility Benelux, commercialise les solutions IoT de la société Actility sur la zone Benelux. Le chiffre d'affaires 2023 s'élève à 832.055,30 euros contre 1.024.526 euros en 2022. Le résultat net se traduit par une perte de (62.102,96) euros contre un bénéfice de 108.708,61 euros en 2022.

Actility US Corp. : Cette société commercialise les produits ACTILITY sur le territoire Nord-Américain. Le chiffre d'affaires 2023 s'élève à USD 7.418,3 contre USD 124.214 en 2022. Le résultat net se traduit par un bénéfice de USD 353,2 en 2023 contre un bénéfice de USD 3.146 en 2022.

Actility Singapore PTE : Le chiffre d'affaires 2023 s'élève à SGD 681.131 contre SGD 708.410 en 2022. Le résultat net se traduit par un bénéfice de SGD 29.899 contre un bénéfice de SGD 30.848 en 2022.

Abeeway SAS : Cette société, basée à Grenoble, est spécialisée dans la géolocalisation pour l'internet des objets. Le chiffre d'affaires 2023 s'élève à 5.833.225,39 euros contre 4.659.446,53 euros en 2022. Le résultat net se traduit par un bénéfice de 69.826,84 euros contre une perte de (533.789,85) euros en 2022.

13 - REGULARISATIONS DES PARTICIPATIONS CROISEES ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Néant.

14 - ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SOCIETE

Néant.

15 - ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Néant.

16 - AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL ET DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Néant.

17 - INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

Néant.

18 - PRETS ENTRE ENTREPRISES

Néant.

19 - SUCCURSALE(S) EXISTANTE(S)

Au 31 décembre 2023, les succursales existantes étaient les suivantes :

- 4 rue Louis de Broglie – 22300 LANNION,
- 57 rue de la Liberté – 14730 GIBERVILLE,
- 7 Chemin des Hirondelles – 69570 DARDILLY,
- 65-67 rue de la Victoire – 75009 PARIS,

20 - ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

Néant.


21 - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Non applicable.

22 - QUITUS – RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons, au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus au Conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:
 Olivier Hersent
AF3B5ED90B4E4AF...

ACTILITY

Société Anonyme au capital de 1.443.954 euros
Siège social : 4 rue Ampère – 22300 LANNION
522 305 473 R.C.S. SAINT BRIEUC

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Le présent Rapport a été tenu à votre disposition dans les délais légaux.

I- OPTION CHOISIE POUR EXERCER LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Aucun changement relatif à l'exercice de la direction générale n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

II- LISTE DES MANDATS

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance la liste des mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé :

Mandataires	Autres mandats exercés	
	Mandats	Sociétés
Olivier HERSENT Président-Directeur Général	Président	OH DEVELOPMENT (SAS)
	Président	Abeeway SAS
	Président	Actility US Corps.
	Président	Actility Singapore PTE Mtd.
	Administrateur	ThingPark BNL SA
	Administrateur	SP3H (SAS – France)
Jean François BARIL, représentant permanent de GINKOM-GP Limited Administrateur (jusqu'au 16 juin 2023)	Représentant permanent de Ginkom- GP au Conseil d'administration jusqu'au 16 juin 2023	HMD Global Oy - Executive Chairman
		Ginko Ventures - Managing Partner
		Connecting Partners - CEO

Annexe 1

		Devialet – Director Smart-Connect – Directeur / Gérant
Edouard COMBETTE, représentant permanent de BPIFRANCE INVESTISSEMENT Administrateur	Membre du Comité stratégique Censeur du Comité stratégique Invité permanent Censeur du Conseil d'Administration Membre du Conseil d'Administration	Smart Park SAS Phenix SAS Shipup SAS Zei SAS Umiami SAS Ynsect SAS Sabella SA Aledia SA Vulog SA Cubyn SAS Easymile SAS Naio technologies SAS Getaround Inc.(USA) Ergosup SA CarbonWorks
Matthieu BONAMY Représentant permanent d'Eurazeo Global Investor – EGI (ex. EURAZEO INVESTMENT MANAGER – EIM) Administrateur	Représentant permanent d'Eurazeo Global Investor – EGI au Conseil d'administration	Sunfire (Allemagne) Seatower (Norvège) Allthings (Suisse) Volta Industries Inc. (Delaware) Zola Electric Lab (Iles Cayman) Breezometer (Israël) Cove (Singapour) Dishangtie (Chine) Immotor (Chine) Weride (Iles Cayman) Wemaintain (SAS) *Swift (SAS) Spacefill (SAS)
Florent THOMANN Représentant permanent de CREADEV INTERNATIONAL depuis le 3 novembre 2021 jusqu'au 14 septembre 2023 Administrateur	Représentant permanent de Creadev International au Conseil d'administration Membre du Conseil de surveillance	Recommerce Solutions (SA) Sculpteo (SAS)
Chantal Toulas Représentant permanent de CREADEV INTERNATIONAL depuis le 14 septembre 2023 Administrateur		

Annexe 1

Thomas WHEELER Représentant permanent de SHILOH GROUP LLC Administrateur	Administrateur	Senior Fellow, Harvard Kennedy School Visiting Fellow, Brookings Institution Board of Directors, Brightcove (BCOV) CEO, Shiloh Group, LLC
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

III- CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

Néant.

IV- ATTRIBUTION DE STOCK-OPTIONS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La Société n'a attribué en 2023 aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux.

V- ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La Société n'a attribué en 2023 aucune action gratuite aux mandataires sociaux.

VI- DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (échéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations
Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue de procéder à l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 et suivants du Code du travail	16 juin 2023 (33 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois à compter de l'assemblée générale	Montant maximal de l'augmentation de capital : 150.000 euros	Délégation non utilisée en 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:

 AF3B5ED90B4E4AF...

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

SOCIETE : SA ACTIVITY	EXERCICE : 31 décembre 2023				
RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
NATURE DES INDICATIONS	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Capital en fin d'exercice</i>					
. Capital social.....	1 122 916	1 122 916	1 123 416	1 123 416	1 405 949
. Nombre des actions ordinaires existantes.....	1 122 916	1 122 916	1 123 416	1 123 416	1 405 949
. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes.....					
. Nombre maximal d'actions futures à créer.....					
. par conversion d'obligations.....					
. par exercice de droits de souscription.....					
<i>Opérations et résultats de l'exercice</i>					
. Chiffre d'affaires HT.....	10 341 025	8 480 448	9 927 577	9 572 533	8 046 906
. Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	2 142 955	<9 837 719>	<7 901 074>	<7 444 958>	<6 752 148>
. Impôts sur les bénéfices.....	<1 486 621>	<1 277 455>	<2 072 551>	<1 554 257>	<1 597 390>
. Participation des salariés due au titre de l'exercice.....					
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	4 927 905	<9 206 618>	<5 828 523>	<6 478 835>	<5 390 669>
. Résultat distribué au titre de l'exercice.....					
<i>Résultats par action</i>					
. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provision.....	3	<8>	<5,19>	<5,24>	<3,67>
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	4	<8>	<5,19>	<5,77>	<3,83>
. Dividende attribué à chaque action.....					
<i>Personnel</i>					
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	112	86	84	93	95
. Montant de la masse salariale de l'exercice.....	6 809 600	5 881 567	5 548 721	5 497 708	5 561 160
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales).....	3 067 764	2 673 379	2 520 040	2 533 477	2 533 212